

POLICE

MAGAZINE

L'Affaire de Sens



Lire, page 12, l'enquête de notre envoyé spécial sur la mystérieuse agression dont fut victime le maire de Sens.

Ci-dessus, des curieux lisent le « communiqué » affiché à la porte de la mairie de Sens. (Rap.)

Pages 2 et 3, Révélations sensationnelles et inédites sur le Colonel Lawrence par Maurice LAPORTE.



Le colonel Thomas Edward Lawrence.

La Vie fantastique de mon ami T.E. LAWRENCE

PAR

Maurice LAPORTE (1)

C'EST après-midi de septembre 1925, l'in-vraisemblable train qui, de Bassorah, sur le golfe Persique, conduit chaque jour, avec une sage lenteur, deux ou trois douzaines de voyageurs aux nationalités diverses et au teint cuit et recuit par les alizés du Sud jusqu'à Bagdad me déposa devant une manière de gare du bled construite en brique crue sur laquelle le pavillon de l'Irak, cercle blanc, bleu, rouge, en-châssé dans du blanc et vert avec, dans le coin supérieur, le drapeau britannique, fait flotter un peu de couleur chatoyante.

Dans une oasis du bled.

Sur les cartes, cette oasis porte nom : Hilleh.

C'est là, dans une *rest-house* où des officiers anglais jouaient avec une conviction grave au poker, que je rencontrai pour la première fois l'aventurier le plus extraordinaire de notre époque : Thomas Edward Lawrence.

Il était vêtu, à la manière d'un guerrier du désert, de lainages blancs recouverts d'un immense burnous gris à capuchon qui lui tombait sur les pieds chaussés de courtes bottes noires. Le visage, à demi masqué par le voile soyeux qui, fixé à la coiffe, descendait sur les épaules, était coupé en deux par un bec d'oiseau de proie et éclairé par la flamme froide de grands yeux bleus, métalliques et profonds, des yeux qui trahissaient la passion contenue. Les pommettes étaient creuses et rases, la bouche large et presque sans lèvres, signe certain d'énergie parfois cruelle. Les mâchoires puissantes, agressives comme celles d'un dogue, indiquaient la force virile, le courage invaincu, la décision. Mais la peau mate, ambrée, aux rides nombreuses, bleuissante aux plis de la chair, révélait à l'observateur attentif l'origine étrangère en même temps que les privations, les souffrances et les traitements rigoureux auxquels ce corps avait dû être plus d'une fois soumis.

Nos regards se lièrent. Dans le sien, la dureté qui s'y lisait parut s'évanouir pour faire place à une fugitive impression d'ironie.

(1) Copyright by Maurice Laporte.

Il m'offrit bientôt une *cup of tea* et me servit lui-même avec une aisance de manières qui décelait l'homme bien élevé plus que le « blédard ». Naturellement, nous bavardâmes :

— Me permettez-vous une question indiscrette, colonel ? demandai-je. Je m'attendais si peu à vous rencontrer dans cette *rest-house* que le représentant de la Khanaguin à Diwanah m'affirmait hier encore que vous deviez être en Abyssinie. Le négus vous aurait-il fermé ses frontières ?

Une lueur malicieuse pétilla dans l'œil de Lawrence.

— Oh ! dit-il, je n'en suis plus à m'étonner de ce qui se colporte à mon sujet. Quant au négus, il n'est pas impossible que l'idée me vienne d'aller lui faire une petite politesse. Pourquoi ne m'accueillerait-il pas en ami ? Il me doit beaucoup et, à défaut de reconnaissance, le souvenir de l'un des ses prédécesseurs, l'infortuné Li-Jassou que je dus faire couvrir de chaînes et enfermer quelque part dans l'Ogaden, devrait l'inciter à la prudence.

« Non, croyez-moi, je ne médite rien, ni contre le négus, ni contre personne... actuellement. Au vrai, je suis las. Le chef-major soutient qu'un peu de repos me fera du bien. Une caravane de sel descendra demain soir vers la Mecque. Je compte l'accompagner jusqu'à Haïl où de bons amis musulmans se feront un plaisir de m'offrir l'hospitalité. Dix jours au pas velouté des chameaux. Voilà qui sera reposant.

« Vous savez, reprit Lawrence après avoir allumé une cigarette anglaise, si cette petite promenade vous dit quelque chose, il ne vous sera pas difficile de louer une monture. Vous trouverez toujours en cours de route une voiture pour vous remonter à Suez. A tout prendre, vous y gagnerez, ne serait-ce qu'en vous évitant la traversée de la Syrie où vos compatriotes n'ont pas encore appris aux indigènes l'art de tracer des routes dignes de ce nom. Et puis, j'aurai peut-être des choses drôles à vous conter.

La guerre inconnue.

Telle fut ma rencontre avec Lawrence, l'une de ces natures dé-lite, maîtresses absolues de leur destin et tout à la fois les plus mystérieuses et les plus puissantes d'une époque où les hommes ont l'air d'avoir été fabriqués en série.

Au bout d'une semaine, nous nous

étions tout dit, au moins tout ce qu'il était possible de se dire.

La vie de Lawrence, la vie vraie, dépouillée de la légende qui s'empare déjà d'elle, c'est aussi celle de la guerre secrète de l'espionnage moderne. Je me propose de vous la narrer sans fard. Je n'en sais aucune, pas même celle de son vieil ennemi de toujours, l'aventurier Trebitch Lincoln, le moins méchant de Bouddha, qui présente un attrait plus palpitant que celle qui vient de se terminer dans un stupide accident de motocyclette.

Certes, l'activité de Lawrence est si prodigieuse, elle échappe tellement à la commune mesure qu'on ne peut se défendre d'un certain sentiment d'admiration à l'égard de celui que la presse française appelle le « roi des espions », à tort d'ailleurs, car l'agitateur ne fut jamais un espion au sens propre du mot, mais très exactement un de ces *strategic and diplomatic agents* que Londres charge de fomenter des troubles et d'entraver les mesures de protection extérieure et de sécurité intérieure prises par les Gouvernements étrangers.

Hélas ! la valeur du plus grand des *strategic and diplomatic agents* que l'Angleterre ait jamais eu à son service, son cran à toute épreuve, son génie vraiment diabolique, sa forte personnalité — qui le fit se dresser souvent en adversaire déclaré de ses chefs — ne nous feront pas oublier que le colonel Lawrence a fait de son mieux pour nous porter des coups terribles et nous faire perdre le bénéfice de la paix, après avoir puissamment contribué à nous faire gagner la guerre. On peut même affirmer que chaque fois que les routes suivies par la politique anglaise en Afrique et dans le Proche

Orient se sont croisées avec les nôtres, celui qui était la coqueluche des *beauties* londoniennes dressait ses pièges et tendait ses collets sous les pas de nos soldats.

Lorsque, après avoir quitté Lawrence en Arabie, je rentrai en France, j'appris que, moins de trois mois avant notre rencontre, il avait préparé une nouvelle insurrection en Syrie. Il en attendait des complications diplomatiques et militaires dont les conséquences auraient sans doute été incalculables si l'un de nos officiers du Service des Renseignements n'avait pas sacrifié sa vie pour ruiner d'aussi funestes projets. Et, par une étrange coïncidence, c'est au moment que l'on vient de conduire la dépouille de Lawrence au petit cimetière de Moreton que les amis du capitaine Carpentrie s'apprêtent à célébrer le dixième anniversaire de sa mort.

Carpentrie, capitaine de spahis attaché à notre Service de Renseignements de Syrie, avait reçu mission de ramener Lawrence mort ou vif à Damas et d'écraser les Kurdes révoltés contre le mandat français. L'incendie se propageait du désert aux monts du Haut-Liban. Les rebelles, armés et commandés par Lawrence, menaçaient de tout emporter sur leur passage. C'est alors que Carpentrie, à la suite d'une manœuvre particulièrement audacieuse, réussit à tromper la vigilance de son ennemi et à l'acculer sur la rive gauche de l'Euphrate. Face à face, les deux hommes combattirent toute la journée et toute la nuit avec une égale bravoure, se cherchant dans la mêlée pour en finir coûte que coûte. Les charges incessantes des 1 200 Bédouins de Carpentrie eurent finalement raison des 5 000 Kurdes de Lawrence. La mort dans l'âme, le colonel dut repasser le fleuve avec la poignée de cavaliers qui avaient échappé aux lances des nôtres. Malheureusement, Carpentrie avait pour sa part reçu cinq balles dans le corps. Il expira trois jours plus tard au milieu de ses fidèles Bédouins. Lawrence, lui, s'en tirait avec une égratignure au bras droit. C'est elle qu'il était venu soigner à l'oasis d'Hilleh, peu de temps avant que le hasard de mes courses vagabondes ne m'y fit arrêter.

La mort de Lawrence, on l'a bien annoncée une demi-douzaine de fois et, toujours, il réapparaissait là où on l'attendait le moins : Aux Alaouites, en Mésopotamie, en Tripolitaine, dans le Djebel Druse, en Egypte, en Perse, en Afghanistan, au Maroc ; on signala même sa présence en Mauritanie. C'est à croire qu'il avait le don d'ubiquité. Sa tête était mise à prix par trois ou quatre services secrets et, chaque fois, Lawrence triomphait comme en se jouant des difficultés et enregistrait de nouveaux succès. Mais que de dangers à éviter, de périls à conjurer ! La mort elle-même, la vraie, devenait un accident banal et Lawrence dut la regarder en face en plus d'une circonstance. Sept blessures, quatre tentatives d'empoisonnement, ça trempe le caractère d'un homme, ne vous semble-t-il pas ? Et quel orgueil ne devait-il point éprouver, au retour de ses expéditions favorites en territoires non soumis à l'obédience anglaise ! Pourquoi faut-il que la gloire de Lawrence ait été si souvent payée du sang des Français qui sont restés accrochés aux arêtes rocheuses du Haut-Liban et du Rif, tués par des balles britanniques ?

Jetez les yeux sur une carte du Proche-

Il était vêtu à la manière d'un guerrier du désert.





A bord de son rapide canot à moteur, Lawrence part vers de mystérieuses destinations...

Orient et passez en revue ces régions immenses arrachées à l'Empire des sultans d'Istanbul. Lawrence a marqué ces contrées d'une empreinte ineffaçable. Partout, il a bâti des trônes et créé de sa seule volonté des émirats : ceux de l'Assir, de l'El-Hassa, de l'Hadramout ; c'est lui qui nomma et fit reconnaître à Londres : Hussein, roi du Hedjaz ; Abdullah, roi de Transjordanie ; Ali, roi du Bas-Euphrate et combien d'autres, dont l'émir Fayçal, roi de l'Irak, sur la vie et la mort duquel on pourrait écrire de bien troublantes choses !

Il est des histoires qu'on ne croit pas prudent de dévoiler au public. Pourquoi ? Craint-on un mouvement d'humeur ? Oui, pourquoi cacher que Lawrence, qui croyait mieux servir son pays en ruinant l'influence du nôtre, caressait le suprême espoir de soulever contre nous la Syrie et le Liban, le Maroc et la Tunisie ? Dernièrement, il avait réuni sous son autorité deux des principaux champions de la francophobie islamiste : Saïd-Ass, condamné à mort par l'un de nos conseils de guerre, et Abdel Rahman Azam, condamné par contumace par les tribunaux italiens pour son agitation en Tripolitaine. Downing-Street avait eu grand soin de nous faire savoir, afin sans doute de nous rassurer, que Lawrence, fatigué par vingt ans de lutttes acharnées, s'était retiré de la vie militaire. Le bon billet ! En 1929, on répandait déjà le bruit de sa retraite, alors qu'il se préparait à ajouter un nouveau fleuron à sa couronne en déclenchant la guerre civile à travers tout l'Afghanistan. Lors de l'insurrection d'Abdel-Krim, on le disait mort et il débarquait au Cap Ghir les armes dont avaient besoin les guerriers Chleuhs.

Dois-je l'avouer ? Sans les conclusions formelles de l'enquête officielle, j'en serais encore à me demander si celui qui figurait sur la liste spéciale des collaborateurs de choix de l'Intelligence Service est réellement mort sur le lit de fer de l'hôpital de Bovington. Or, s'il subsistait un doute dans l'esprit de ceux qui, pour avoir trop souvent entendu parler de la fin de Lawrence, ne veulent pas, aujourd'hui qu'elle est indiscutable, admettre l'évidence, je leur signalerais un fait devant lequel il convient de s'incliner. Il porte la marque, le style de Downing-Street. La chambre de l'agonisant et le petit cottage du comté de Dorset qu'il possédait pour tout bien — lui qui me confessait un jour que le véritable but de l'homme était moins la richesse que la puissance — furent gardés nuit et jour par des sentinelles et les policiers de Scotland-Yard. Mieux : personne ne fut admis à son chevet en dehors d'un officier de la section du « Colonial Corps » chargé d'épier ses hallucinations de mourant, et son frère, A. W. Lawrence, arrivé d'Espagne en avion, dut se contenter comme tout le monde des bulletins de santé rédigés par les trois majors appelés à son chevet. Dans le coma, le brillant condottière inquietait encore les maîtres qu'il avait servis avec une parfaite loyauté, mais non sans ruer parfois dans les brancards, en pur sang indomptable qu'il était.

Des débuts à la mitrailleuse.

Je vous avais promis une histoire complète de la vie fantastique de cet aventurier légendaire auquel l'Angleterre, n'en doutons pas, élèvera demain des statues. On ne m'en voudra pas de ne pas m'appesantir sur ses débuts qui ressemblent à ceux de tous les jeunes fils de vieilles familles anglaises qui, après Oxford, n'ont qu'une ambition : l'armée et le « Colonial Corps ».

Né en 1889, dans le comté de Carnarvon, en plein pays de Galles, d'un père dont les ancêtres avaient contribué à donner l'Inde aux Anglais et d'une mère d'origine scandinave — elle vit actuellement en Chine —, Lawrence entra au Jesus College d'Oxford à quinze ans. Cette institution n'était pas seulement un lieu où se nourrissaient l'esprit et l'intelligence, mais aussi une rude école de la discipline et de l'endurance physique. Les professeurs y exigeaient, en même temps que le zèle à l'étude, l'application aux sports athlétiques. Or, Thomas Edward Lawrence était, sous tous les rap-

ports, ce que l'on est convenu d'appeler un élève doué. Une thèse sur les Croisades, à la classe d'archéologie, lui vaut le bénéfice d'un voyage — le premier — en Syrie. Plus tard, il conquiert toutes ses licences, quitte Oxford, sa famille, ses amis et reprend le chemin du Levant d'où il ne reviendra que pour se faire inscrire à l'école de guerre et décrocher sa lieutenance.

C'est à cette époque que, suivant en cela l'exemple de quantités de fils d'Albion que le *British Intelligence Service* attire à lui en leur procurant gloire, honneurs et aventures, Lawrence signe un engagement de dix années au « Colonial Corps » après un rapide stage à l'école d'espionnage du Devonshire. Ceci se passait en 1911, Lawrence avait alors vingt-deux ans, de l'énergie à revendre et un appétit aussi féroce que celui du léopard britannique sous l'égide duquel il allait désormais parcourir le monde.

L'archéologie le passionne plus que jamais, d'autant qu'à creuser le sol on découvre parfois des poches minérales dont l'exploitation peut être d'un excellent rapport pour les banquiers de la Cité. Une nuit, Lawrence campe en Mésopotamie, qui appartient à la Turquie, non loin de Bagdad. Ses tentes sont adossées au fameux chemin de fer construit par les Allemands dont les pionniers infestent la contrée. Eux aussi espèrent faire surgir des geysers de pétrole de ce désert caillouteux. Mais ils ont sur l'Anglais ce double avantage : l'appui des sultans et un personnel nombreux. Lawrence ne peut compter que sur une quarantaine d'aventuriers qu'il a entraînés à sa suite. Il est vrai que ces hommes, fanatisés par leur chef, sont prêts à tout et au pire.

Arrive ce qui devait arriver.

Lawrence s'exténue en vain, au pic et à la dynamite. Le désert garde son secret. Sont-ils plus heureux, les autres ? Ils besognent méthodiquement à longueur de journées, à quelques kilomètres de là. Ils sont deux cents, y compris les travailleurs indigènes et soixante hommes de la police turque qui cantonnent par hasard à proximité. L'aventurier parle déjà trois ou quatre dialectes arabes et berbères avec une perfection qui confine à l'invraisemblance. Il dissimule ses vêtements européens sous un burnous et va respirer l'air du côté des concurrents dont les tentes s'élèvent au fond d'une large vallée déprimée. On ne le reverra plus d'ici quelques jours, mais, lorsqu'il revient au camp, son plan est arrêté. Les Allemands sont sur le point de forer deux puits. Si Lawrence réussit à leur enlever leurs positions, la partie est gagnée. Un émissaire se rend bride abattue à Bagdad où le *valli* (gouverneur) se montre d'autant plus complaisant que le *bakchich* (pot de vin) est important. Le droit à la concession est reconnu et dûment légalisé par le représentant du sultan. Reste à occuper le terrain.

Lawrence envoie un ultimatum aux Allemands. Ceux-ci, forts de l'appui de la police turque (le *valli*, selon la coutume, a touché le *bakchich* des deux côtés et se lave les mains de ce qui peut advenir), ne daignent point répondre à l'insolent jeune homme.

L'Anglais a emporté deux couples de mitrailleuses dans ses bagages. Excellente précaution. Elles sont braquées derechef et la fusillade commence. Les policiers turcs ont fui à la première décharge. Les Allemands et leurs serviteurs indigènes que les balles ont épargnés ne tardent pas à les imiter.

Ce premier exploit fut un coup de maître. Il s'en fallut de peu qu'il ne déclenchât entre l'Allemagne et l'Angleterre un conflit violent qui n'aurait d'ailleurs précédé que de trois années la guerre mondiale. Durement éperonné par la Wilhelmstrasse, l'am-

bassadeur du Reich à Londres s'en vint grincer des dents jusque dans le bureau de Sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères. Les chancelleries européennes furent alertées.

— Mais qui est Lawrence ? s'enquit Jules Cambon près de Sir Grey.

— Est-ce que je sais, répondit celui-ci. Une tête chaude, probablement. Y a-t-il là de quoi effrayer Berlin ?

— De qui Lawrence tient-il ses mitrailleuses ? demanda un député aux Communes à Lord Asquith.

Le chef du Gouvernement était un homme froid dont la bouche laissait toujours tomber comme à regret des pensées ironiques :

— Il a dû les décrocher d'une vieille panoplie pour effrayer les gêneurs.

N'empêche qu'avec ses mitrailleuses Lawrence avait bien failli crever la boîte de Pandore. Heureusement, d'autres problèmes retenaient à ce moment-là l'attention des Gouvernements. Entre autres, celui des pétroles de Perse que se disputaient Londres, Berlin et New-York.

Autant pour donner satisfaction aux insinuations de la Wilhelmstrasse que pour utiliser d'une façon plus profitable l'audace du nouvel et déjà célèbre agent du « Colonial Corps », Downing-Street envoya Lawrence à Téhéran mettre au pas le schah de Perse dont l'attitude ne laissait pas de causer de folles inquiétudes aux maîtres de la Cité.

Et nous voici entrant de plein pied dans le drame. On jurerait d'un roman policier et cependant tout dans cette étonnante bataille qui se livre autour des puits de pétrole de la Perse est authentique.

Les cavaliers fantômes.

Deux coups de feu dans la nuit. Un corps tombe, les bras en croix devant la somptueuse résidence du schah aux jardins si délicieux. Les gardes tadjiks qui veillent aux portes du palais se précipitent, fouillent l'obscurité, font grand bruit. Voilà un attentat, le onzième en onze jours, sur le mobile duquel la police et toute la paisible population de Téhéran se perdront en conjectures...

Le procédé est toujours le même : un mort par jour. L'exécution se fait en pleine rue, quelque heure qu'il soit, par trois ou

(Suite page 15.) MAURICE LAPORTE.

Ci-contre : L'émir Fayçal, roi de l'Irak.

Ci-dessous : Les juréailles de Lawrence à Moreton dans le comté de Dorset (derrière le cercueil, A. W. Lawrence, frère du défunt, avec sa jeune femme).



On accuse, on plaide, on juge... Tempête à la Havane

Quatre femmes pour un mari.

En 1922, à Londres, une jeune femme de lettres française épousait un industriel de la Côte d'Ivoire; la lune de miel se transforma rapidement en lune de fiel et, un an après le mariage, le ménage qui vivait alors à Paris se séparait du fait du mari, lequel, sans autre forme de procès, abandonna le domicile conjugal.

Pendant dix ans, la femme ne sait plus ce qu'est devenu son mari lorsqu'un jour, par hasard, elle découvre son domicile et introduit une demande en divorce.

Mais, en octobre 1933, par une insertion aux affiches parisiennes, elle apprend que, par un jugement récent, le tribunal civil de la Seine avait prononcé la dissolution d'un mariage contracté par son mari trente ans auparavant.

L'épouse délaissée modifie alors sa procédure et transforme sa demande en divorce en demande de nullité de mariage.

Elle n'était pourtant pas au bout de ses surprises : elle apprit qu'entre le mariage de 1903 et celui de 1922 contracté avec elle-même, son mari s'était marié deux autres fois, de sorte qu'il avait quatre fois convolé en justes noces, en Amérique, en Angleterre et en France, sans jamais se donner la peine de divorcer.

Bigamie ? Que non pas : né en France d'une mère française et d'un père anglais, il s'est tout à tour marié parfois suivant la loi anglaise, parfois suivant la loi française.

M^e Le Dentu plaide devant la première chambre du tribunal pour ce mari possesseur, s'il est permis de dire, de quatre femmes et M^e A. Payen soutient les intérêts de la troisième femme qui ne veut pas demeurer l'épouse d'un homme qui en a déjà trois.

A quinzaine, le tribunal appréciera.

« Tu seras princesse. »

Un restaurant à la mode, un des derniers restaurants où l'on danse... La vaste salle poudrée de lumière tour à tour bleue et jaune est remplie de femmes jolies et décolletées, d'hommes élégants.

Dans un coin, seule à une table, une jeune femme, devant sa bouteille de champagne, semble rêver, la pensée perdue, emportée par le jazz sauvage.

— Madame, voulez-vous me permettre ?

Un jeune homme correct s'incline, ils partent enlacés, serrés l'un contre l'autre ; il est séduisant, elle possède cette mystérieuse puissance que le jargon moderne a baptisée le sex-appeal ; ils se plaisent.

Quand ils reviennent à la table, le goulot de l'extra-dry s'incline dans le seau d'argent vers les coupes pleines du vin doré et mousseux.

— Je me présente, murmure-t-il, prince de Valognes !

Elle baisse les paupières, éblouie, tout tourne autour d'elle, le restaurant aux boiseries dorées, aux lumières multicolores, aux fleurs multiples, aux parfums exacerbés par la chaleur.

Elle voit vaguement le beau garçon qui sourit près d'elle et lui baise la main : Prince de Valognes !

..

Douzième chambre correctionnelle : au banc de la partie civile, une jolie femme indignée ; au banc des prévenus, entre deux gardes, un beau garçon désinvolte. On sent que ce n'est pas la première fois qu'il occupe cette place peu avantageuse :

— Voyons, madame, dit le président, vous reprochez au prévenu de vous avoir par diverses manœuvres soutiré la somme de cent quarante cinq mille francs ?

La partie civile est de plus en plus indignée, elle s'explique avec volubilité :

— Voici, monsieur le président, veuve d'un honorable commerçant rémois, je vins, il y a un an à Paris, dans le but de m'y installer ; un soir, dans un restaurant, je dansai avec le prince...

— Quel prince ? interroge le substitut qui n'a pas l'air d'être au courant de l'affaire.

— Le prince de Valognes.

— Qui est le prince de Valognes ?

Nullement ému, le prévenu, un sourire railleur sur le visage, déclare :

— C'est moi.

— Oui, dit le président, c'est le nom de guerre, s'il est permis de dire, que vous vous êtes attribué, vous vous appelez en réalité Louis-Georges Dulong ; évidemment, cela sonne moins bien que prince de Valognes... A propos, pourquoi avez-vous choisi ce pseudonyme ?

— Parce que j'étais valet de chambre chez un duc où j'avais entendu parler du comte de Paris, du duc de Bordeaux, du duc de Chartres, des princes d'Orléans ; alors, comme je voulais faire ma vie, j'ai pensé qu'il me fallait un nom plus riche et, comme je suis né dans un petit pays, près de Valognes, je suis devenu prince de Valognes.

— Ayant dit, il se rassied, satisfait, tandis que la jeune femme, humiliée, murmure :

— Un valet de chambre, quelle honte et nous parlions mariage !

— Ah ! Interroge le président, vous deviez épouser le prévenu ?

— Oui... Après notre rencontre au dancing, nous nous sommes revus... en camarades.

— Peu galant, le pseudo-prince ricane :

— En camarades qui partagent le même lit.

La partie civile rougit jusqu'à la racine de ses boucles noires qui encadrent un joli visage aux traits fins :

— Hélas ! oui, murmure-t-elle, j'ai été faible, j'ai cru en cet homme qui me jurait un amour éternel et qui me disait : « Tu seras princesse » !

L'homme entre ses gardes déclare ironique :

— Bien sûr, c'est surtout cette idée qui a séduit madame ; la preuve c'est qu'elle m'a écrit cette lettre : « Mon chéri, l'ardeur de tes baisers brûle mes lèvres. Je songe à notre dernière nuit, comme tu m'as dévêtue avec une merveilleuse adresse ; en une seconde, ta princesse s'est trouvée « auprès de toi nue... »

— Assez, assez, crie la jeune femme que semble guetter la crise de nerfs, vous êtes un goujat !

— De fait, ajoute le président, vous contez des choses qui, en général, doivent rester secrètes... Il ne vous suffit pas d'avoir volé madame ?

Très peu « prince », mais tout à fait « des Grioux » de barrière, il déclare :

— Je me défends, c'est régulier.

— En somme, après avoir pris l'argent de Madame, vous la salissez.

— Du tout, je dis ce qui est. Quant à son argent, en revanche, je lui ai donné du plaisir et l'espoir qu'elle serait princesse : les femmes, ça se tient par la vanité !

Sans doute, le pseudo-prince pense-t-il avec Stendhal — qu'il ignore sûrement — que les femmes s'attachent avec des faveurs et des grelots.

— Deux ans de prison, dit le président. Le condamné hausse les épaules : il a dû en voir d'autres. La partie civile s'en va satisfaite... Elle ne sera pas princesse, mais elle s'est vengée... Quelle plus douce pensée pour un cœur féminin ?

« Mes seins sont à moi ! »

Il y a quelque trois ans, M. Victor-Marguerite écrivait un roman intitulé *Ton corps est à toi*. Si une assignation portait un titre, celle que lança une dame X. contre un chirurgien parisien aurait eu comme entête : « Mes seins sont à moi ! »

L'histoire est peu banale : ladite dame X... souffre d'un abcès au sein, elle consulte la Faculté :

— Il faut faire une incision, déclare celle-ci, ce ne sera rien !

La malade entre à la clinique, on l'endort : elle se réveille, n'ayant plus qu'un sein.

— Vous n'aviez pas le droit, dit-elle au médecin, de me couper un sein sans mon consentement !

— Que si, réplique le chirurgien, puisque j'ai vu, en cours d'opération, que l'ablation du sein était absolument nécessaire, je l'ai faite.

— Vous n'en aviez pas le droit sans mon autorisation.

— Je ne pouvais pas vous réveiller pour vous la demander.

— Si.

— Non.

On plaide : la dame demanda cent mille francs de dommages intérêts pour le sein supprimé et ne les obtint pas, le tribunal jugea que le chirurgien avait fait son devoir.

L'opérée n'accepta pas cette décision et en fit appel : la Cour prochainement dira ce qu'elle pense du droit du chirurgien sur un sein.

SYLVIA RISSER.

GERMAINE RAMOS

LA FEMME CE POISON...

Roman

"Presque toujours, dans tous les domaines, ce sont les femmes qui perdent les hommes". I vol... 12 fr.

ÉDITIONS P. GARA, 51, r. St-Georges, PARIS.

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remédès WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 C. E.) Londres W 1



Depuis de nombreuses années, l'île de Cuba est en effervescence. En ce moment, ce sont les étudiants et les professeurs qui font grève pour protester contre des décisions récentes du gouvernement. Grève violente, bien entendu, et qui donne lieu à de sanglants conflits avec la police. Tels des prisonniers dangereux, les étudiants arrêtés sont enfermés, à la prison de la Havane, dans des cages de fer. (R.)

Tribunaux Comiques : La manucure indélicate.

La bonne grosse dame pleure, pleure comme une Madeleine.

Le président hausse les épaules et demande que cette comédie cesse.

— Je suis tellement innocente, soupire l'inculpée presque sur l'air du refrain connu.

— Innocente ? Il ne paraît guère. Manucure dans un quartier élégant, vous avez été surprise, à plusieurs reprises, fouillant les secrétaires et les sacs à main de vos clientes.

— Je le reconnais, mais ça, c'est parce que j'étais affiliée (sic) à une tireuse de cartes. Elle me glissait la pièce chaque fois que je lui donnais des renseignements sur mes clientes, qui étaient bien souvent aussi les siennes. Comme ça, elle pouvait leur en mettre plein la vue. On ne peut tout de même pas me reprocher ces indiscretions-là. C'est tellement ridicule de croire aux femmes qui tirent les cartes dans du marc de café (sic).

— Ces indiscretions sont déjà condamnables, insiste le magistrat, mais il y a mieux... Vous avez pris de l'argent dans plusieurs de ces sacs. Votre dernier vol se chiffre par trois cents francs...

— Je croyais que Madame me disait de lui faire de la monnaie alors que c'était à sa femme de chambre qu'elle commandait ça. Vous savez, quand on travaille des mains, on lève rarement la tête, alors on ne voit pas toujours exactement à qui les gens s'adressent.

— Et cette broche en brillants qu'on a retrouvée chez vous, était-ce aussi pour en faire de la monnaie que vous l'avez prise dans le secrétaire de M^{me} de R..., votre cliente ?

La voleuse hésite. La question est embarrassante. Elle pense s'en tirer par cet aveu :

— Oui, pour la broche, j'ai eu tort... mais j'ai été éblouie... Elle m'a attirée, je ne pouvais pas résister.

— Oui, c'est la broche qu'il faut condamner ?

— Monsieur le président, quelle est la femme qui n'a jamais été tentée ?

— Oui, mais plus rares sont celles qui vont au bout de leur tentation en volant le bien d'autrui.

L'inculpée se lève et, comme si c'était un moyen de défense, elle clame :

— Moi, je suis une femme de premier mouvement !

Quand le rire qui a secoué la salle commence à s'éteindre, la bonne grosse s'entend condamner à trois mois de prison sans sursis.

— Sans sursis ? s'étonne-t-elle.

— Dame, vous l'avez déjà obtenu une fois pour une escroquerie.

— Oui, mais aujourd'hui c'est pour un vol.

Et la condamnée est très étonnée d'apprendre que, contrairement à ce qu'elle croyait, on ne peut obtenir un sursis dans chaque catégorie de méfaits.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

LISEZ AMOURS DE HAREMS

PAR ANDRÉ DE LADERNADE
ILLUSTRATIONS DE J. OLIN

roman sur les mœurs voluptueuses et passionnées dans les Harems
DONT LA PUBLICATION COMMENCE LE
8 JUIN DANS

SÉDUCTION

la plus parisienne des revues illustrées

BON pour un spécimen de **GRATUIT SÉDUCTION** donnant droit à une insertion dans le PETIT COURRIER

NOM _____

ADRESSE _____

SÉDUCTION
30, Rue Saint-Lazare
Paris-9e

en utilisant le
PETIT COURRIER DE
SÉDUCTION
- vous trouverez ce que vous cherchez -
mariages et relations mondaines

EN VENTE PARTOUT 1^{fr} 50

Une femme gisait là...



La villa du violoniste Paul de Gaston à Hollywood. C'est sur les marches de la pergola qu'une nuit on découvrit le corps à demi nu de Mrs Eilert, dont il avait été l'amant et qui était mourante.

COMME il achevait sa toilette pour se rendre à un concert, le violoniste Paul de Gaston, de Hollywood, eut un geste d'impatience. Il venait de voir une auto s'arrêter devant sa demeure et en descendre l'attorney Tilman.

— Le diable l'emporte ! marmonna rageusement l'artiste. Il vient sûrement pour cette maudite affaire d'Irène Eilert. Tel était en effet le but du magistrat qui, aussitôt, commença un interrogatoire serré du violoniste.

— Je viens, dit-il, vous demander quelques renseignements au sujet de la mort étrange et encore inexplicable de Mrs. Eilert, cette directrice d'un institut de beauté qui était votre maîtresse.

Le violoniste se récria aussitôt : — Pardon ! cette jeune femme passe à tort pour avoir été ma maîtresse, et je tiens à rétablir les faits tels qu'ils sont.

« J'ai fait la connaissance de Mrs. Irène Eilert dans le monde d'artistes au milieu duquel je vis et qu'elle fréquentait professionnellement.

« Il naît souvent, de ces rencontres fortuites, dans nos milieux bohèmes, des rapprochements passagers qui n'ont rien d'une liaison, et c'est là notre cas à tous deux.

« Puisque la justice informe aujourd'hui, je me vois forcé de déroger aux manières d'un galant homme, en confessant avoir eu des relations intimes avec cette jeune femme. J'ajouterai toutefois que celles-ci ont été rares et très espacées.

— Cependant vous n'avez pas trouvé surprenant de voir cette femme venir, en pleine nuit, vous demander du secours, alors qu'elle ressentait les pires souffrances ?

Paul de Gaston se regimba. — Ici encore, je désire mettre les choses au point. En pleine nuit, j'ai été réveillé en sursaut par un cri atroce.

« Je fis allumer l'électricité qui éclaira la pergola et, sur les marches, j'aperçus un corps de femme.

« La malheureuse était à peu près nue. Elle ne portait qu'un très mince vêtement de nuit.

« De ses lèvres s'échappaient de faibles plaintes.

« Je la soulevai dans mes bras et la portai dans cette pièce, où je l'étendis sur la chaise longue que voilà.

« Jugez alors de ma stupéfaction en reconnaissant la directrice de l'institut !...

« Mon premier soin fut de m'assurer de

Gi-contre : Mrs Irène Eilert, directrice d'un institut de beauté de Hollywood sur qui le musicien est accusé d'avoir pratiqué ou fait pratiquer des manœuvres abortives.

la nature des blessures qu'elle pouvait avoir reçues... Elle n'en portait aucune.

« Je voulus la questionner, savoir ce qui lui était arrivé, comment elle se trouvait là, à la porte de ma demeure, au milieu de la nuit. Elle gardait le mutisme le plus complet tout en continuant de pousser ses horribles plaintes.

« Ses yeux, grands ouverts, étaient révulsés et je suis certain qu'elle ne me voyait pas ; elle paraissait être sous l'empire d'un stupéfiant.

« Je ne m'en étonnais pas, d'ailleurs, car je la savais adonnée à la drogue...

« Je me souvins alors que le café noir pris à dose très forte — de l'essence de café pour ainsi dire — combat efficacement les effets nocifs des stupéfiants. Je la laissai là et courus à la cuisine moudre une bonne poignée de grains.

« Le tout me prit un quart d'heure à peine. Quand je revins auprès de la malade, décidé à lui faire avaler le breuvage de force s'il le fallait, elle exhalait un dernier cri, suivi d'un râle et, malgré tous les soins que je lui prodiguai, la malheureuse expira bientôt entre mes bras.

Le violoniste s'arrêta de parler, en proie à une vive émotion.

L'attorney, qui n'avait pas quitté son interlocuteur du regard, reprit alors froidement :

— Les circonstances mystérieuses qui entourent la mort de Mrs. Eilert ont décidé le coroner à ordonner l'autopsie de cette dernière. L'opération, faite par les autorités médicales de l'hôpital, a conclu à un décès consécutif à des manœuvres abortives, qui auraient été exercées, il y a quelques jours déjà, par une main peu experte.

— Que m'apprenez-vous là ? s'écria l'artiste, dont l'étonnement paraissait à son comble.

— La vérité, M. de Gaston. Et je dois vous apprendre aussi que, conformément aux ordres qui me sont donnés par la Cour de justice et en vertu du présent mandat, je vous arrête sous l'inculpation d'avoir exercé, ou tout au moins fait exercer, sur la personne de Mrs. Irène Eilert des manœuvres abortives ayant causé sa mort...

— Moi, s'écria le musicien abasourdi. Mais que va-t-on chercher là ! Faites une perquisition ici, fouillez ma maison de fond en comble, je vous mets au défi de découvrir quoi que ce soit qui puisse venir à l'appui de cette odieuse accusation...

— Je n'en doute pas, reprit l'attorney implacable. La mort de Mrs. Eilert remonte à deux jours déjà, et, si la chose s'était passée ici, vous auriez eu tout le temps nécessaire pour faire disparaître ce qui aurait pu révéler l'avortement.

« Mais rien ne dit que vous ne vous êtes

pas abouché avec quelque faiseuse d'anges... Une première enquête nous a apporté un témoignage assez accablant pour vous...

Paul de Gaston, qui semblait se reprendre, s'exclama soudain :

— Un témoignage ? Celui d'une femme probablement. Dolly Dove, une maîtresse avec qui j'ai récemment rompu et qui ne me l'a pas pardonné...

« Elle était fort liée avec Irène Eilert et je ne serais nullement

surpris qu'elle eût elle-même déposé en pleine nuit son amie sur les marches de ma maison pour faire peser tous les soupçons sur moi.

« Vengeance de femme, Mr. Tilman, Dolly Dove est une *vamp* capable de tout, croyez-moi !

— La Cour appréciera, M. de Gaston, fit l'attorney sentencieusement...

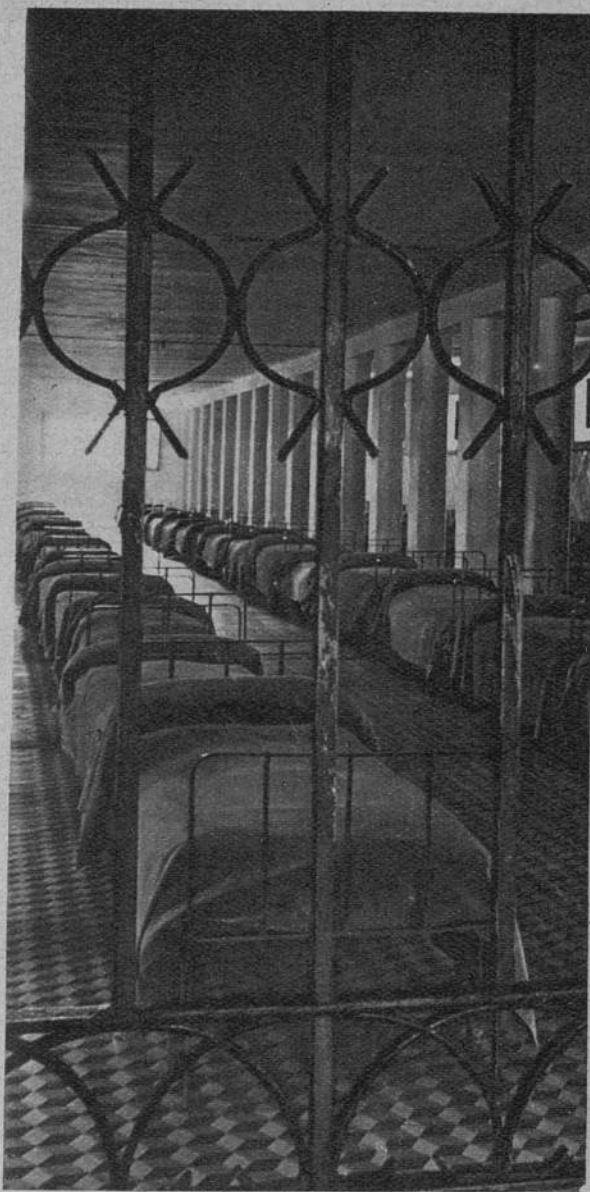
La Cour apprécia en effet après des débats très dramatiques au cours desquels Dolly Dove, pressée de questions, finit par avouer qu'elle avait organisé cette tragique mise en scène pour perdre celui qu'elle haïssait après l'avoir trop aimé. Le musicien fut acquitté, et la *vamp* confondue quitta la salle d'audience entre deux policemen.

TOM TURNER.

La vamp fut confondue.



Baigne d'enfant



Un dortoir.

(Madrid. De notre envoyé spécial.)

Un après-midi que les bombistes et les pistoleros de Madrid, harassés ou momentanément démunis d'explosifs, ne me fournissaient plus, par leurs prouesses bruyantes et pétaradantes, une matière à précieuse copie, l'idée me vint d'aller musarder du côté du Palais de Justice.

On y liquidait de ces affaires qui sont de tout temps et de tous pays, sur ce rythme accéléré qui étonnera toujours les profanes. Adultères, chapardages, coups et blessures, exploitation illicite de l'humaine crédulité, bref, les menues rançons d'une société qui ne cesse de faire de la température.

Je traversais rapidement ces salles mornes dont les couleurs ternes semblent avoir à jamais marqué les visages de ceux qui les hantent. Cette ambiance aussi est de partout.

Cependant, sur le battant d'une porte, si épaisse, si lourde qu'elle aurait rendu inviolable une forteresse, je déchiffrai : *Tribunal pour enfants*.

Je n'avais rien de mieux à faire, j'entrai délibérément.

Un gamin, pareil à ceux de son âge — il pouvait avoir treize à quatorze ans — se tenait debout dans le box des accusés, entre deux énormes carabiniers chapeautés de cuir bouilli et gras comme des frères moines.

Lui, je veux dire l'accusé, offrait les traits tirés de quelqu'un qui ne mange pas tous les jours à sa faim et sommeille à la belle étoile, quand le gel est suffisamment charitable pour retenir les *guardians* autour du poêle du poste de police.

Je crus démêler que son principal crime était, en dehors du vagabondage et de la mendicité, d'avoir donné à un de ses camarades d'infortune une paire de solides souliers. Pour suivre de près la vérité, je dois ajouter que ces chaussures-là ne lui appartenaient pas. Mais l'intention était bonne. Après avoir pensé à son prochain, le jeune

Pedro — vous ai-je dit qu'il s'appelait Pedro Santalez ? — constata que lui-même était mal chaussé. Ce fut une erreur... Le cordonnier le conduisit par une oreille jusqu'au commissariat de police d'où il ne sortit que pour comparaître devant le tribunal pour enfants, séance des flagrants délits.

Ni parent, ni tuteur, vol caractérisé, le juge ne balançait pas longtemps : maison d'éducation surveillée jusqu'à la majorité du délinquant.

Pedro ne parut seulement pas se rendre compte de ce qui lui arrivait...

Après l'audience, je fis passer ma carte au juge, un homme d'une trentaine d'années aussi peu protocolaire que possible. Il était plongé jusqu'au cou dans des dossiers.

— Il vous semble peut-être anormal, dit-il, qu'un juge au tribunal se transforme, sa besogne répressive terminée, en juge d'instruction. Tel est mon cas, cependant. J'instruis moi-même dans le silence du cabinet les affaires dont j'ai à connaître dans l'autre enceinte. J'ajoute que cette prérogative est réservée aux juges des tribunaux pour enfants. Ces derniers ont été institués par la loi du 1^{er} juillet 1925 à laquelle la République s'est bornée à apporter quelques retouches de détail.

Les motifs qui ont guidé les législateurs sont les suivants : les délinquants de neuf à dix-huit ans ne sauraient être considérés comme des coupables ordinaires ; en principe, ils sont tenus pour irresponsables et l'administration judiciaire (*Gracia y Justicia*) se doit de les rééduquer pour, ensuite, faciliter leur retour normal à la société.

Différence profonde avec ce qui se passe en France. Chez vous, on corrige, autrement dit, si nous nous en tenons à la valeur des mots, on punit. En Espagne, on réadapte le sujet dévoyé. Nous n'avons pas de « maisons de corrections », mais des « centres de rééducation ».

— Mais, pratiquement ?

— Eh bien, voici : prenons l'affaire Pedro Santalez. Ce garçon est arrêté par la police qui le met aussitôt à ma disposition. Dès cet instant, il relève de ma seule autorité, sous le contrôle d'une commission judiciaire de surveillance. Je l'interroge, j'ouvre une enquête, qui révèle que le coupable est sans famille, sans soutien. Tout est simple, il ne me reste plus, en qualité de juge, qu'à appliquer la loi : Pedro sera donc envoyé dans un « centre de rééducation ». Mes devoirs ne s'arrêtent pas là. Je deviens, en quelque sorte, le tuteur légal de l'enfant. Cette tutelle m'impose des obligations précises, celle, entre autres, de veiller soigneusement au relèvement de son niveau moral et social. En France, au contraire, une fois la sentence rendue, le condamné est enlevé à l'autorité du juge pour être confié à celle, toute mécanique, sans souplesse et sans nuances, de l'Administration pénitentiaire. Mesure absurde, qui va généralement à l'encontre du but poursuivi. Autre chose : d'ici quelques années, si ce Pedro me donne entière satisfaction, si ses notes sont bonnes, si les rapports de ses éducateurs et des spécialistes — psychologues, psychiatres, neurologues, etc... — signalent un mieux sensible dans son état, rien ne s'opposera à ce que je le place sous un régime de liberté surveillée, dans une ferme, une exploitation agricole, par exemple. Bien entendu, si les méthodes ordinaires s'avèrent impuissantes à réfréner ses vices ou bien s'il se livre à quelques incartades, je me montrerai plus sévère.

— Mais peut-être vaudrait-il mieux que vous examiniez de visu le mécanisme de l'un de nos centres, ajouta mon interlocuteur.

— Je n'osais vous le demander, dis-je. Le juge réfléchit un court instant, griffonna quelques mots sur un papier qu'il me tendit et :

— Voici un permis de visiter. Le jeune Pedro sera transféré, demain, dans la maison de rééducation de Madrid. Le meilleur serait encore que vous assistiez à sa réception.

— Pedro Santalez, né le 28 juin 1920 à Guadalajara. Orphelin, sans domicile. C'est toi, *mozo* ? Avance un peu...

Nous sommes au greffe et les formalités ne varient pas : interrogatoire d'identité, mensuration, empreintes digitales, fouille.

— C'est bon, passe ici et déshabille-toi.

« Ici », c'est une pièce aux murs ripolinés. Pour tout mobilier, une couchette. Les détenus doivent obligatoirement y passer avant qu'il n'ait été statué sur leur sort.

Située dans les dépendances du greffe et de l'infirmerie, cette salle d'attente est, pourrait-on dire, le terminus des voitures qui amènent la lamentable cargaison glanée au Palais de Justice de Madrid et dans les tribunaux de la province.

Le surveillant chef a fait le tri des arrivants, il les a enregistrés, identifiés, numérotés. Ils appartiennent maintenant, jusqu'à nouvel ordre, aux « spécialistes » de l'établissement. Car, avant que les détenus ne soient conduits à leur dortoir ou à leur cellule d'isolement, selon les cas, les « spécialistes » vont se livrer sur eux à des études compliquées, fort curieuses et, assurément, très particulières à l'Administration pénitentiaire ibérique. Elles peuvent demander quelques heures ou quelques jours.

Loin de moi l'idée d'établir une comparaison, mais ce prodédé, dont un profane ne saurait dire s'il est infailible, me paraît néanmoins présenter un avantage évident : l'enfant qui, pour la première fois, se voit enfermé dans une prison n'a pas la sensation de tourner dans un cycle infernal où il est condamné à rechercher une obscure protection, chez ses parents, contre toutes les forces d'oppression qu'il découvre à sa descente de la voiture cellulaire. On le traite plutôt comme un malade, un sujet d'expérience, on envisage son cas comme un cas d'espèce et, partant, on lui évite une promiscuité affligeante.

Voici précisément le premier « spécialiste », l'un des quatre « majors » du centre de rééducation. Il est assisté d'un infirmier portant des appareils médicaux.

Résigné, mais vaguement inquiet, notre Pedro laisse le praticien opérer. Il tend le dos au stéthoscope, offre sa poitrine au stéthomètre, il tire la langue et revêluse ses yeux quand on le lui demande. Une prise de sang, c'est fini, du moins pour aujourd'hui, car les résultats définitifs ne seront pas connus avant plusieurs jours. Ils peuvent influencer le sort du condamné.

Le gardien chef est revenu.

— Habille-toi vite, petit.

Seconde salle, nouveaux « spécialistes » : le psychologue, le neurologue et le psychiatre. Voilà qui surprend, n'est-il pas vrai ? Pour ces trois derniers, il s'agit d'examiner l'état mental et nerveux du sujet, ainsi que de mettre à l'épreuve ses réflexes et son intelligence. Ce ne sera là, évidemment, qu'une première observation devant permettre d'établir une classification provisoire qui, par la suite, pourra subir de profondes modifications. L'avis du psychologue primera les deux autres. Selon qu'il aura été ou non favorable, Pedro Santalez sera affecté à telle ou telle section de l'établissement. C'est encore ce praticien qui, après un interrogatoire des plus habiles et compte tenu de degré d'instruction du sujet et du rapport médical le concernant, décidera du métier vers lequel celui-ci sera orienté.

Nous sommes loin du principe, fort en honneur dans les pénitenciers français et selon lequel tout prisonnier n'est

apte qu'à fabriquer des chaussons de lisière, des broches ou des paniers à salade, pour le plus grand profit d'une entreprise privée. A Madrid, on ne fait pas faire n'importe quoi à n'importe qui, surtout lorsqu'il est question de jeunes dévoyés de neuf à dix-huit ans que la société entend moins punir que guérir et dont elle s'efforce de faire des hommes nouveaux, capables, quand ils seront livrés à eux-mêmes, de gagner leur vie et non plus de la voler.

En l'espèce, il se trouve que Pedro Santalez est à peu près illettré — ce qui n'est pas rare avec ces générations sacrifiées par les révolutions successives — de plus, le psychologue ne lui a découvert aucun penchant, aucun goût, si ce n'est celui de la paresse et de la maraude. Eh bien, on veillera à corriger cela. Pour commencer, le jeune voleur suivra, le matin, les cours de l'école élémentaire. L'après-midi, on l'emploiera à de menues besognes à l'atelier d'imprimerie. Quant au régime : repas en commun, mais cellule isolée, les premiers mois.

Toutes ces mesures ont été prises sans que le personnel de surveillance n'ait eu son mot à dire. Ici, les gardiens n'interviennent jamais à propos des choses qui ne sont pas de leur compétence. Même en cas de fautes, d'actes contraires au règlement, un conseil de discipline est seul qualifié, après avis des « spécialistes », pour appliquer les sanctions encourues par le coupable.

Signalons enfin que, chaque trimestre, des « notes de conduite » sont adressées au juge du tribunal, de l'autorité duquel relève toujours le condamné.

Beaucoup de personnes s'étonneront que l'on puisse avoir envers ce gibier de prison de tels ménagements.

Comme j'interrogeais à ce propos le psychologue de la maison de rééducation, voici ce qu'il me répondit :

— N'oubliez pas que nous nous trouvons en présence d'éléments aux instincts pervertis, certes, et parfois très dangereux, mais jeunes encore et neufs pour la plupart. D'ailleurs, votre système de la répression égalitaire et anonyme a-t-il tellement démontré son excellence qu'il faille lui conserver une confiance aveugle ? Voyez ce qui s'est passé à l'île de Ré : un régime archaïque et trop sévère où les châtiments corporels jouaient encore leur rôle, appliqué durement, sans souci des cas particuliers, frappant aussi bien les bons que les mauvais. Pouvez-vous de la sorte espérer réduire le mal, sinon le détruire tout à fait ? Non, vous n'avez réussi qu'à rejeter dans le vice ceux qu'une conception plus intelligente du rôle d'une administration pénitentiaire moderne aurait peut-être sauvés. Je ne préjuge rien de nos efforts, il faut attendre encore. Cependant, il n'en est pas moins vrai que le vieux système ne satisfait plus personne. Alors, nous reprochera-t-on d'essayer de faire d'honnêtes hommes du troupeau de gamins que les tribunaux nous confient ? Car c'est bien là, n'est-ce pas, tout le problème : étant donné que la société ne peut songer à supprimer tous les dévoyés dont elle est affligée, elle doit les aider à se réhabiliter, chaque fois que c'est possible.

Quand on pénètre dans l'immense cour centrale flanquée de quatre longs corps de bâtiment où les détenus sont au travail, on n'est pas saisi, comme dans tant d'autres pénitenciers, d'un malaise qui vous fait frissonner.

D'abord, c'est clair et pas le moins du monde austère. On croirait plutôt la cour d'un quartier. Et même les prisonniers n'ont pas cet aspect uniforme qui donne leur triste cachet aux casernes.

En voici une dizaine, occupés à la réfection d'un mur. Ils portent tous

Au parloir, visite de la famille.



Ci-contre : L'appel.

Enfants à Madrid

la tenue grise de l'établissement, mais, tandis que les uns sont tondu à ras, les autres laissent pousser leurs cheveux librement. Petite distinction qui n'est pas sans importance. Ne sont tondu que les punis. Bien mieux, des notes excellentes, une conduite irréprochable procurent des avantages vestimentaires particulièrement recherchés des pensionnaires. Ne vous montrez pas trop surpris si vous croisez un détenu en veston d'alpaga, voire en faux col et cravate de couleur : c'est un bon sujet, voilà tout. Il va de soi qu'à cette élégance — très relative, certes ! — correspondent d'autres prééminences : telles que l'exemption de corvées, le droit, pour les plus âgés de fumer, l'accès aux salles de récréation et de lecture. Certains même accèdent au grade de moniteur, ou « prévôt », et détiennent une parcelle d'autorité.

Un clairon retentit, car tout se passe ici comme à la caserne et les mouvements sont réglés par sonneries militaires. Corvées et récréation sont terminées pour cette équipe. Les détenus se mettent sur un rang, répondent à l'appel du surveillant, puis regagnent leur atelier respectif. Là, le bruit des machines, les ordres des contre-maîtres troublent seuls le silence du lieu. Pendant les heures de travail, les conversations demeurent rigoureusement interdites et les détenus qui ont quelque explication à demander doivent, au préalable, faire un signe de la main. Est-ce cette soumission à la loi du silence qui en est cause, mais j'ai l'impression subite que ces êtres ont cette fois vraiment l'air de prisonniers. Leur démarche paraît plus lasse, plus amère leur bouche, plus durcis les regards qu'ils me jettent à la dérobée. Tout à l'heure, ils avaient encore une personnalité, maintenant celle-ci semble être irrémédiablement abolie. Le caractère s'est assoupli, la volonté s'est usée à la répétition des mêmes gestes quotidiens : cinq heures d'efforts avec une tâche minimum pour chaque travailleur.

L'Administration a senti le danger. Un atelier de petite mécanique, un autre de ferronnerie, un troisième de menuiserie plus une imprimerie modèle ne sauraient suffire à combler les désirs de douze cents détenus. Aussi a-t-on multiplié les cours d'enseignement théorique et pratique, quand c'était possible. Il y a une classe de dessin industriel, de comptabilité commerciale, d'agriculture, celle-ci agrémentée d'un jardin potager. La section « hôtelière » ne tient pas moins de place. On y apprend à tour de rôle l'art de cuire le pain et de préparer les mets. Cela contribue à l'amélioration de l'ordinaire et, surtout, procure une récréation supplémentaire très appréciée des pensionnaires.

Reste l'ultime moyen de vaincre les sujets les plus obsédés par leurs mauvais instincts : l'instruction. Trois classes : élémentaire, primaire, secondaire. La première, la plus nombreuse, s'adresse aux quasi-illettrés ; la seconde est l'équivalent d'une classe de certificat d'études primaires, la dernière enfin prépare au brevet élémentaire supérieur. L'enseignement est dirigé par des professeurs laïques et religieux avec tout le sérieux exigé dans les écoles de Madrid. Il en va de même pour les examens et la distribution des diplômes et il arrive parfois que le juge du tribunal pour enfants, devant un cas exceptionnel, rende sa liberté à un élève studieux et bien noté, afin de lui permettre de suivre les cours d'un établissement scolaire de la capitale. On conçoit que de tels exemples soient de nature à stimuler le zèle de ceux qui croyaient que les heures s'étaient à jamais arrêtées pour eux au cadran du temps.

A l'île de Ré, l'A. B. C. de la science pénitentiaire tient en entier dans cet axiome : multiplier les portes et bien les verrouiller. A la maison madrilène de rééducation, au contraire, les portes, on les entre-bâille

pour ceux qui, par leur travail et leur conduite, ont su mériter leur grâce.

Toute médaille a son revers. Une douzaine de mauvaises têtes sont enfermées dans une manière de blockhaus formé de cellules où la lumière naturelle ne pénètre jamais. On croirait un *in-pace*. De fait, rien ne transpire du dehors et l'unique brouet quotidien, attendu avec une impatience non dissimulée, est la seule distraction de cette vie tombale où le plus petit événement prend une importance démesurée.

A force d'insistance, j'ai fini par obtenir du directeur l'autorisation de visiter ces lugubres cellules où des gosses sont enterrés.

Dans l'une, un détenu d'une quinzaine d'années m'accueillit comme une bête traquée.

— Pourquoi es-tu puni ?
Il regarda d'abord le gardien-chef pour savoir s'il pouvait répondre et, sur un geste d'assentiment :

— Je me suis battu avec un surveillant.

— Il ne dit pas la vérité, crut devoir rectifier mon guide devant l'étonnement que je manifestais. Chulá ne s'est pas battu avec son surveillant. Il a organisé un petit complot avec trois de ses camarades de la menuiserie et, le soir, à la sortie de l'équipe, ils se sont cachés dans l'atelier. Vous pensez bien que leur absence ne tarda pas à être signalée. Alors, ces quatre lascars n'ont trouvé rien de mieux que de se barricader sur place. Il nous a fallu défoncer la porte et nous emparer d'eux de vive force. Dans la bagarre qui s'ensuivit, un gardien a eu l'épaule luxée par un coup de serre-joint, manié précisément par Chulá.

— Quelle décision fut prise par le conseil de discipline ?

— Trente jours de cachot pour tous les mutins, trois mois de suppression de visites et de correspondance et six mois de privation de cantine.

— N'est-ce pas trop sévère pour des gosses ?

— Non, car l'esprit de rébellion, si on ne le mate durement, peut faire chez eux de plus grands ravages que chez les adultes.

Autre cellule, autre cas.

— Le détenu que vous allez voir, me prévient le gardien-chef, se nomme Bornez. Il n'est âgé que de dix-sept ans. En juillet 1931, il tua, la nuit, avec un couperet, son patron, un charcutier de Ségovia. Après quoi, il mit le feu à la maison. C'est miracle que l'on put sauver les deux enfants et la femme de la victime. Lorsque le juge lui demanda pourquoi il avait fait cela, Bornez se contenta de répondre qu'il n'en savait rien.

« Perversion, mais non folie, décidèrent les psychiatres. L'asile eût été préférable, mais la loi est la loi. Au début, notre nouveau pensionnaire se tint tranquille. On l'employa d'abord aux cuisines. La première fois, il ébouillanta un des camarades. Soixante jours de cachot. La seconde, à l'atelier de ferronnerie où on l'avait transféré, il faillit en éborgner un autre. Cette fois le juge le fit conduire dans un asile. Il vint de nous revenir, il y a trois semaines, guéri affirmèrent les médecins. Résultat, la semaine dernière, au dortoir, s'étant procuré on ne sait comment des allumettes, il mit le feu à son lit. Nous l'avons, une fois de plus, isolé des autres détenus, en attendant qu'une décision intervienne.

— Dis, monsieur, vous me donnerez bien une cigarette ?

La récréation.



Ci-contre : La cuisine.

Au milieu : A l'atelier de tissage.

— Voyons! Bornez, fait le gardien d'un ton bourru, tu sais bien qu'il est interdit de parler. D'ailleurs, que ferais-tu d'une cigarette puisque tu ne fumes pas ?

Le silence retombe sur le cachot, plus lourd que jamais.

Je songe à ce gosse, à son idée fixe, aux incendies qu'il a plaisir à allumer.

La cellule d'à-côté est occupée par un inoffensif désaxé. Il passe son temps à se fabriquer de la poudre en grattant le plâtre des murs et à se faire les yeux en se frottant sur les sourcils des morceaux de charbon subrepticement dérobés à la chaufferie. Il paraît que le cas n'est pas rare. Oui, même au pénitencier pour enfants, la... coquetterie ne perd pas ses droits.

Il ne faudrait pas, toutefois, se hâter d'en déduire que la maison madrilène de rééducation est transformée en Sodome, la nuit, dans le mystère des dortoirs. La surveillance est incessante et ces pratiques sont réprimées comme il convient.

On emmène les perturbateurs, on les pousse vers le cachot où l'isolement, le long, le terrible isolement, finit par avoir raison, du moins on l'espère, des nerfs les plus tendus.

Car, si, comme nous l'avons constaté, la discipline sait se montrer tolérante vis-à-vis des détenus modèles, elle sait être aussi implacable avec ceux qui dédaignent ou bien refusent d'améliorer leur sort par une conduite exemplaire.

— La valeur de notre système ne saurait, par cela même, être mise en cause, m'assure le directeur que je retrouve dans son bureau. Vous avez pu voir, en effet, que, sur douze cents détenus, une dizaine seulement, dont un fou, ont lassé notre pitié.

Devons-nous nous incliner devant de tels résultats? C'est à notre vieille Administration pénitentiaire qu'il importe de répondre à cette question.

M. L.

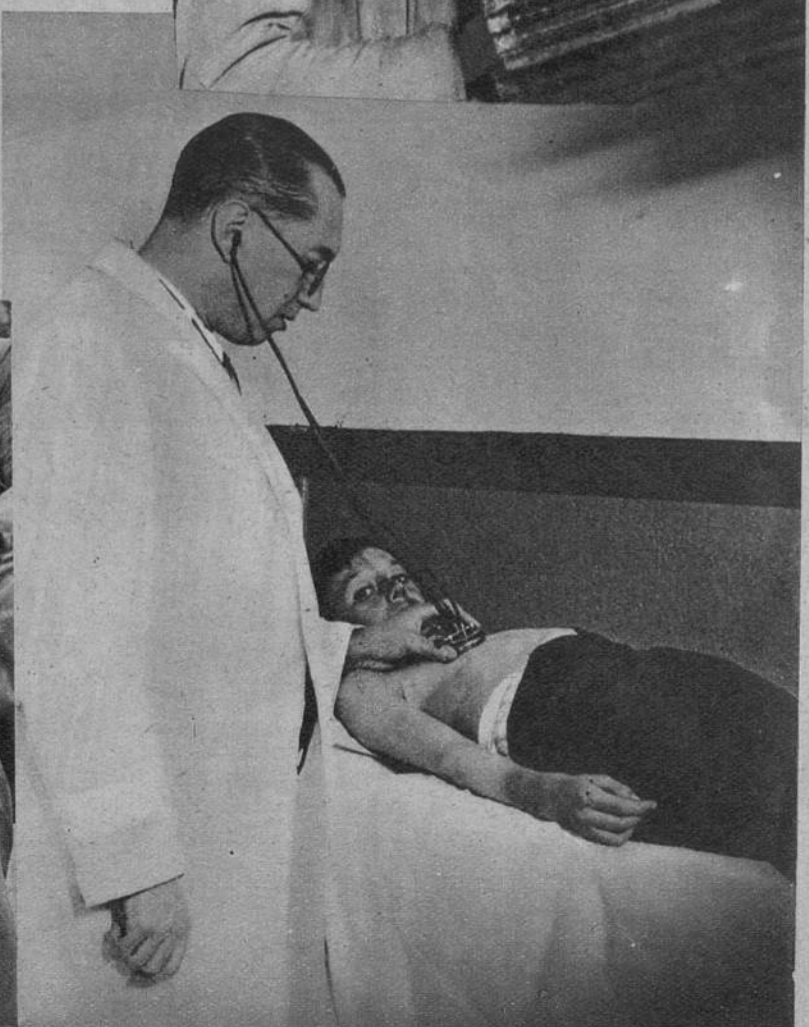
PROCHAINEMENT : POLICE-MAGAZINE publiera

Conjuration sur l'Europe

Une enquête sensationnelle sur la vie mystérieuse et parfois tragique de certains conspirateurs dont les menées sournaises constituent de dangereuses menaces pour la tranquillité de l'Europe.

A l'imprimerie, le travail à la casse.

La visite médicale.



re,
le
ée.
rte
est
à
ins
des
de
ro
qui
ées
us,
un
on
rs
on
tas
rs
ns
en
ne
me
as
nt,
té,
li-
u-
re,
au
ve
ue
ri-
le
n,
ms
r-
ts
t,
on
nt
ui
ez
te
is
s,
le
s
IX
le
ne
e-
le
e.
e?
ot
rt-
re
n
es
s
e
t
t

Pigeon-vole, le placier ne se plaint pas de la crise.

UNE tournée de genièvre délie ici les mutismes les plus obstinés : je sens tout de suite que mon compagnon, auquel un mien ami m'a recommandé, est exactement l'homme que je cherche.

Dehors, il bruite sur le pavé inégal de la rue des Bateliers. Il doit être environ dix heures du soir ; au loin, on entend le long appel d'un navire qui, descendant l'Escaut, cherche son chemin vers la mer.

Van Pigg, dit Pigeon-vole, jette un regard distrait sur les Cupidons et les Vénus, peints en blanc, qui ont l'air de prendre beaucoup de plaisir aux trémolos touchants de l'orchestrier.

Quand ceux-ci finissent par s'apaiser, le jazz qui est juché sur une estrade installée à gauche, dans le fond, reprend la corvée à son compte. Les quatre « musiciennes » sont en casquette et chandail, même la grosse blonde fadasse qui actionne la batterie. Et, cependant, la lourdeur de l'atmosphère, plus peut-être que la folle gaieté qui anime les couples — tous gens du port : marins, dockers, filles et négroïdes — enlumine les visages. Mais la casquette et le chandail sont les pièces principales de l'uniforme du E..., un dancing où les navigateurs viennent déverser le trop-plein de leur âme nostalgique et de leur bourse.

Nous sommes installés, près du comptoir, entre un quatorze de marins qui blasphemement en anglais et un couple de débardeurs anversois, au visage barbouillé de charbon.

Pour la troisième fois, une serveuse emplit nos verres. Il faut vous dire, qu'à l'exception des « surveillants » chargés de rétablir l'ordre en cas de rixe — ce qui se produit chaque nuit — le personnel est rigoureusement féminin.

Rien n'est plus éloigné de moi que ce chahut, laisse enfin tomber Pigeon-vole.

Alors, pourquoi venir vous attabler ici, chaque soir ?

Le *business*... Ce poste d'observation est de premier ordre. Quand il vient des bonnes en mal de distraction ou en chômage, des déracinées en rupture de contrat et en quête des dix louis qui leur manquent pour rentrer dans leur pays, j'interviens. Je suis, en quelque sorte, une manière de bon génie ; j'incarne la Providence.

Silence... Je lorgne du coin de l'œil une splendide créature qui tourne au bras d'un valseur dont l'habit trahit la bonne origine. Elle est en décolleté clair. Une chevelure où flambe un or sombre, que j'imagine artificiel, encadre un visage au teint mat. Tournée des grands-ducs, sans doute...

Van Pigg, comme s'il lisait ma pensée, vire de quart sur son siège :

Laissez cela, dit-il. C'est Jeanine, une salope, bien qu'elle soit votre compatriote. Je lui avais déniché quelque chose d'épatant. Un placement de tout repos... Eh bien ! elle s'est fait entretenir.

Vous n'allez pas faire d'esclandre !

Vous êtes fou. Nous ne sommes pas à Paris. Notre *business* ne ressemble en rien à celui de vos hommes. Vrai ! J'ai habité quatre ans avenue de Clichy, juste en face les « Petits Jardins », vous savez ? Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi vos maquereaux se créent des ennuis pour les femmes. Chez nous, pas d'histoire. Celle qui en a marre n'a qu'à s'en aller. Personne ne la retient. Seulement, elle est photographiée, pas la peine pour elle de chercher à renouer. Elle perdrait son temps.

Mais les lâchages doivent être fréquents ?

Pas tant que cela. A Anvers, le tapin est interdit et les tôles n'existent pas. Les filles en carte doivent opérer chez elles, sans se faire remarquer. Et savez-vous combien sont inscrites à la Préfecture ? Trois cent soixante deux. Pas une de plus. Ajoutez à cela, que les boîtes et les dancings ferment à deux heures du matin et que les inspecteurs des mœurs circulent toute la journée dans les rues. Vous voyez d'ici la situation qui est faite aux poules !

Pourtant, on m'avait dit que la prostitution...

On ne vous a pas trompé. Et c'est ce que je voulais vous faire comprendre. Je ne connais pas de ville plus p... qu'Anvers. Mais voilà, rien à faire pour les femmes, sans nous autres, les placiers. A la même heure que les boîtes et les dancings bouclent leurs portes par respect pour les ordonnances de police, d'autres boîtes, d'autres dancings, et ce sont les plus nombreux, entre-bâillent les leurs. On les appelle des « clandestins ». Chacun a son placier. Aussi, la femme qui n'a pas été correcte est sûre de rester dehors, Jeanine est de celle-là ; quand ça n'ira plus avec son micheton, je lui conseillerai de reprendre le train pour Paris, si elle ne veut pas crever de faim. Désormais, Anvers lui est interdit.

Pigg, si nous allions voir ailleurs ?

Pas avant que vous n'avez fait danser ces deux jolies poupées qui s'attristent devant leurs crèmes. Mais non, à l'autre table, derrière les Anglais.

Je regarde. Jolies poupées ? A la rigueur... Mais on a dû jouer déjà beaucoup avec elles. Elles sont potelées et blondes, sans doute deux Wallonnes. L'une considère sa tasse, paupières à demi closes, à la façon d'une chatte devant une jatte de lait. L'autre, précisément, a posé son regard sur le mien, à la fois indifférente et attentive.

Pigeon-vole me pousse du coude. Ma foi, pourquoi pas ?

Le jazz attaque les premières mesures



d'un tango. Je me lève. La poupée acquiesce.

Petite, mais harmonieuse, elle danse avec une certaine hésitation, ses seins plaqués contre ma poitrine.

Vous n'aimez pas le tango, mademoiselle ?

Je danse très peu et très mal, me confie-t-elle.

Je remarque que Pigeon-vole a changé de place. Il m'a tout l'air de soutenir une conversation sérieuse avec l'amie de ma danseuse.

Je propose une consommation au comptoir.

Au bout de dix secondes j'apprends que ma partenaire s'appelle Irène, qu'elle est de Liège et, au bout d'une minute, qu'un ami sérieux qui lui donnait deux mille francs par mois pour sortir ensemble vient de la lâcher.

Et maintenant ?

Pas de travail, Georgette non plus. Nous voudrions nous placer comme serveuses dans un bar chic. Mais nous ne connaissons personne.

Et vous ? demanda-t-elle.

Je juge prudent de me tenir dans le vague.

Le port, les Compagnies...

Vous voyagez ?

Quelquefois.

Vous avez de la chance...

Quand, sur un certain ton, une femme dit : « Vous avez de la chance », vous êtes le dernier des sots si vous ne lui accordez pas des yeux une caresse aussi prolongée qu'éloquente. Et, si elle y répond par un sourire, c'est qu'elle est prête à défendre sa vertu... un petit quart d'heure.

Néanmoins, je ne suis pas là pour cela. S'il n'était pas exclusivement animé par sa curiosité légitime, un reporter risquerait de se conduire dans la vie comme tout le monde. Qu'en penserait alors ses lecteurs ?

Nouveaux déhanchements rythmés sur la piste et nous regagnons nos tables, ou plutôt notre table depuis que Van Pigg, lui aussi, a brisé la glace.

L'affaire s'est conclue rapidement.

On peut encore vous offrir un drink, dit Van Pigg, qui sans attendre la réponse appelle la serveuse.

Puis il reprend :

Nous sommes bien d'accord ? Souvenez-vous qu'il ne s'agit que d'amuser le client et de le faire consommer le plus possible. Pas nécessaire de lui accorder trop de privautés. Ce serait risquer la fermeture de l'établissement. La bonne réputation du bar est notre garantie vis-à-vis de la police. Maintenant, celle qui ne vou-

Anvers est la seule ville en Europe qui, sous des apparences d'une trop sévère pudibonderie, cache des coulisses aussi malpropres.

Dans la journée ces établissements sont généralement déserts.

dra pas se contenter de ce « demi-travail » pourra toujours se rattraper dans la fumerie.

Oh ! s'indigne Irène, nous ne sommes pas...

... Celles que vous croyez, achève tranquillement Pigeon-vole. C'est bon, on dit toujours ça... en commençant. Moi je veux bien, mais rappelez-vous que, même dans le cas contraire, il est interdit de provoquer le client. Voilà qui doit vous rassurer.

Nous avons beaucoup d'habitues qui ne viennent que pour fumer et qui se moque pas mal du reste. Ceux-là, faut les laisser tranquilles. En résumé, ce que je vous demande, mes poupées, c'est de faire preuve d'un peu d'intelligence et de psychologie.

Et vous croyez qu'on nous donnera trois mille francs par mois, rien que pour allumer le client ?

On ne vous les donnera pas, petites, mais vous les gagnerez, avec du mieux encore. Tout dépendra de vous. Maintenant, on y va ?

Nous sortons comme une dispute s'annonce de l'orchestrier.

Il voulait que je danse avec lui, crie une fille d'une voix furibonde, tandis que son homme interpelle violemment en flamand l'un des quatre marins anglais.

Wat is er gebeurd ? Qu'est-ce que c'est ?

Vous voyez, ici ce n'était pas assez correct pour vous, mes pépées.

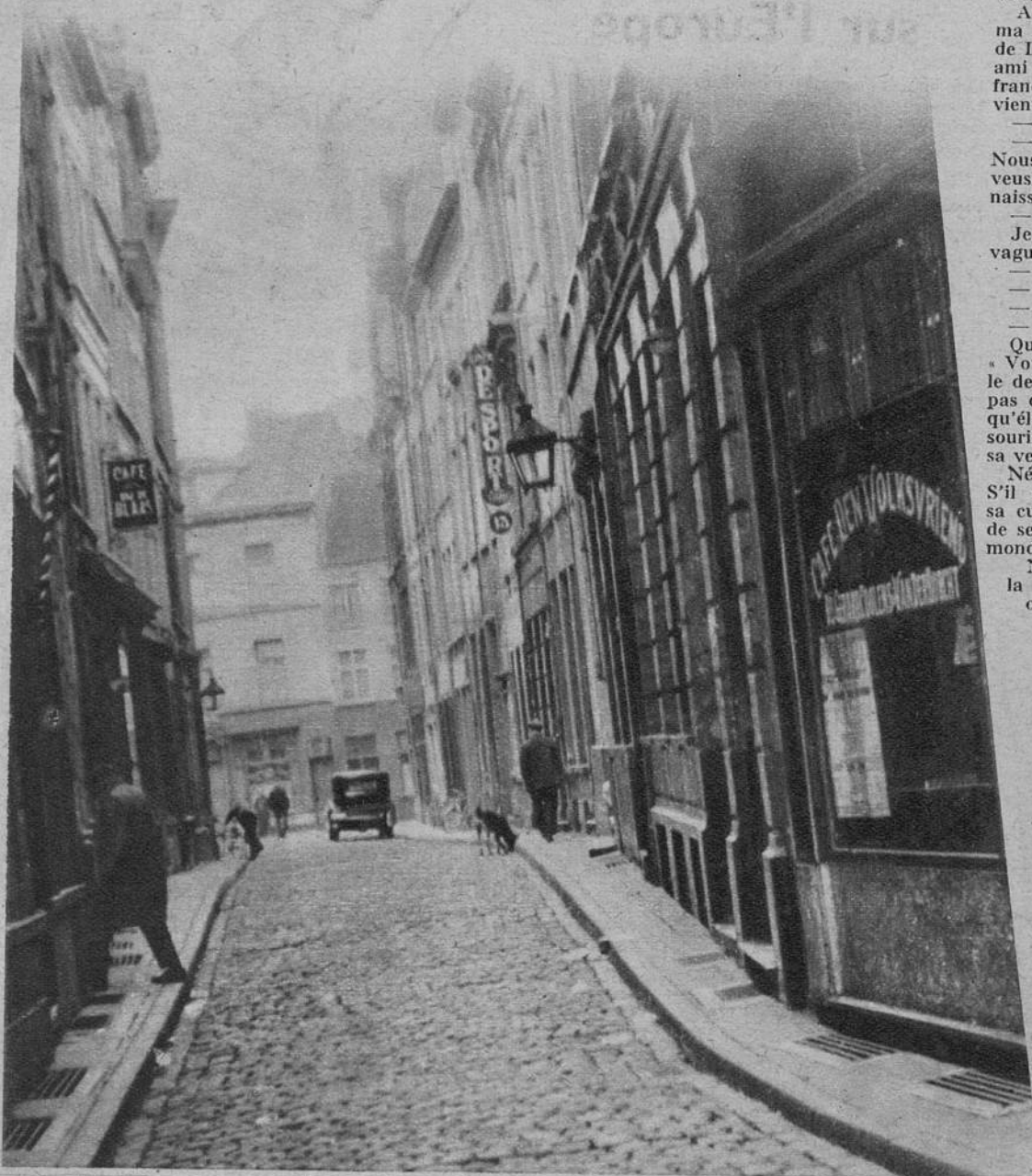
Irène prend mon bras.

Je commence à croire que la chance est revenue, fait-elle.

Je n'en doute pas.

Le fameux « bar » vers lequel Pigeon-vole nous conduit est situé dans une petite rue parallèle au canal des Teinturiers. C'est d'ailleurs, de ce côté, plein de restaurants chinois et de boutiques de produits orientaux, tous tenus par des Fils du Ciel.

D'une façon générale, dans la journée, ces établissements sont déserts. Ils ne s'animent que le soir sous le coup de six ou sept heures. La nuit, la débauche bat son



les bas-fonds



Antvers

plein jusqu'à une heure. Le dernier passage des agents de police coïncide avec l'heure de la fermeture. Or, en vérité, neuf sur dix de ces boîtes disposent d'arrière-boutiques ou de caves, pauvrement ou richement aménagées, selon qu'on y pinte le genièvre à quinze sous le verre ou qu'on y sable le champagne à 200 francs la bouteille. Alors, ce que van Pigg appelle le *business* et que le commissaire en chef d'Antvers, M. Van Den Steen, nomme, lui, la « noce clandestine », commence vraiment.

Antvers est la seule ville en Europe qui, sous les apparences d'une trop sévère pudibonderie, cache des coulisses aussi malpropres. La police le sait, mais elle est la première à confesser son impuissance. Comment, en effet, pourrait-elle refréner, au moyen de règlements et d'ordonnances, les mœurs exaspérées de milliers d'hommes de nationalité et de coutumes différentes ? Elle doit faire front à une poussée inouïe, à peine croyable, de la pire racaille et même d'honnêtes marins dont les instincts après un séjour prolongé en mer sont prêts à briser toutes les barrières qu'on voudrait élever entre eux et la Société.

Le destin d'Antvers — où plus de six cents navires accostent journellement — est de servir de cadre à l'activité trouble d'éléments qui n'appartiennent à aucune nation définie et qui n'obéissent réellement qu'aux lois qu'ils se sont eux-mêmes imposées.

Entendons-nous. Il n'est plus question de trouver le long des canaux de l'Escaut ces bouges ignobles, terrés au fond de vieilles ruelles, où des matelots ivres s'éventraient jadis au cours de bordées innombrables.

Nous ne sommes pas à Port-Saïd, ni à Shanghai. Et la police de répression est ici trop nombreuse, trop décidée, pour tolérer que pareils exploits viennent troubler la tranquillité d'une ville qui tient à sauvegarder les apparences, avant toute chose.

D'ailleurs, c'est un fait admis de tous les enquêteurs que la pègre qui hante Antvers, Londres, Hambourg et Marseille, ne ressemble en rien à celle des grandes escales orientales ou sud-américaines. Les pires aventuriers s'expriment en un langage presque châtié, ils se font habiller chez le tailleur à la mode et, en fait de boissons, accordent la préférence au Vichy menthe. Les plus entreprenants disposent d'un compte en banque et j'en sais qui ont pignon sur rue.

— Voyez-vous cet hôtel particulier, me montra cet inspecteur de la Sûreté, un après-midi que nous déambulions dans le quartier de la Bourse. C'est la demeure de Henri Z... Vous ne vous rappelez pas ? Z... qui, tout de suite après la guerre, monta cette célèbre affaire de « traite ». Il inondait la presse française d'annonces : « On demande, jeune licenciée pour donner des leçons de français dans honorable famille hollandaise ». Il emmenait lui-même ses victimes — plus de trois cents, révéla l'enquête — sur un yacht, jusqu'à Helsingfors d'où elles ne revenaient jamais. Découvert en 1923 et condamné à cinq ans de réclusion, Z... ne sortit d'Hoogstraeten que pour aménager son yacht en tripot et en maison d'illusions.

La formule était nouvelle : le jeu, les femmes, les stupéfiantes, tout cela sous la main ! Le bateau était ancré devant le sémaphore de Heys, non loin des eaux néerlandaises. Une riche clientèle d'Anglais, de Hollandais et de Belges y passait le week-end dans des orgies inavouables. Puis, il y eut des plaintes, car Z... ses filles et ses croupiers ne se gênaient pas de dévaliser les pratiques. Une nuit de juillet 1930, trois vedettes de la police fluviale cernèrent le beau yacht blanc... Notre repris de justice écopa cette fois encore : trois ans de prison. Il fit sa réapparition l'été dernier, acheta cet hôtel discret où il mène une vie d'apparence exemplaire et deux dancings sur le port que des gérants exploitent en son nom. Rien à dire. Jusqu'ici tout semble correct. N'empêche, conclut le policier, que nous ouvrons l'œil.

L'enseigne indique seulement : *American Bar Thea*. L'aspect intérieur ne correspond en rien à cette promesse. Au contraire, cette boîte, tout en enfilade, est très anversoise. On doit s'y amuser énormément si j'en crois les cris et les rires qui nous accueillent, une fois la double porte poussée.

Près de l'entrée, sur un plateau, un pianiste, un saxo et deux violonistes font vis-à-vis au barman qui préside derrière la rangée de ses seaux à champagne.

Quelques couples se trémoussent dans un espace réservé aux danseurs et, de chaque côté et dans le fond de la salle, des tables en acajou, des sièges capitonnés, emprisonnés dans des stalles faites de draperies amarante tendues sur des tringles de cuivre, donnent à l'ensemble un air faussement luxueux et tout de même sympathique.

La clientèle d'étrangers et de négociants cossus est en majeure partie masculine. On peut, à la rigueur, amener ici sa maîtresse surtout pas sa femme. Chacun est reçu comme un familier de la maison, il s'y sent à l'aise, sans appréhension. Le personnel ne s'impose pas et aucune fille ne posera la main sur votre genou en vous demandant, dans un sourire perlé :

— Tu m'offres quelque chose, chéri ?

Au vrai, de filles, il n'y en a pas. Les serveuses suffisent à tout et à tous.

Elles sont une dizaine. Dans la stalle située en face de celle que nous occupons l'une d'elles semble prendre un plaisir très vif en la compagnie de trois Hollandais, puissants et hauts en couleurs, dont les idées paraissent se troubler dans le même temps que leurs mains explorent une poitrine consentante.

— Ce que vous êtes entreprenants, tout de même. On prend une coupe de champagne ?

La patronne qui vient de s'asseoir près de Pigeon-vole lance un coup d'œil rapide aux Hollandais et, en sourdine :

— Ça ira. Tout à l'heure je leur enverrai Elisabeth.

Appelons-la M^{me} Medje, elle a la quarantaine très digne des proxénètes farcies de clairvoyance et cloutées de bijoux authentiques.

Pas besoin de longs discours. Du moment que VanPigg est là avec deux « nouvelles »...

— Vous profiterez de la leçon, mes beautés. Avouez que le travail n'est pas déplaisant. Mes clients sont généreux et je vous donne dix pour cent sur les consommations. Naturellement, vous n'en touchez que la moitié, les autres cinq sont réservés à votre « placier ».

Pigeon-vole hoche la tête en signe d'assentiment.

— Votre attribution est bien définie, reprend M^{me} Medje. Elle consiste à vous faire courtiser pour pousser à la dépense. Ah ! j'oubliais. Vous êtes logées et nourries. Vos chambres sont au second, personne que vous n'a le droit d'y pénétrer, mais des boudoirs ont été aménagés, au premier, pour celles qui, enfin, vous êtes libres. Je ne vous y force pas... Venez maintenant, on va vous habiller. Pigg, voulez-vous prévenir Elisabeth, pour la chose ? Vous la trouverez au salon.

Pigeon-vole m'entraîne vers un réduit obscur qui figure le vestiaire de l'établissement. Sans hésiter, il pousse une porte à demi masquée par une tenture.

Nous nous trouvons dans une pièce dont je constate l'absolue nudité. Elle doit être de plain-pied avec la rue et n'a d'autres issues que deux escaliers. L'un communique avec le premier étage, les fameux boudoirs sans doute ; où l'autre conduit-il ? A la cave ? Nous l'allons bien voir, puisque c'est précisément ce dernier que nous empruntons.

C'est d'une cave qu'il s'agit, en effet. Van Pigg, qui a tourné le commutateur, avance tout droit. Une dernière porte, basse et voûtée, nous sommes arrivés.

(A suivre.) JACQUES LEROUX.



LES CONFIDENCES CAMBRIOL MOND

PARIS-MONTE-CARLO

J'avais besoin d'argent pour filer à Monte-Carlo où j'étais engagé dans une course de petits yachts.

II (1)

Le paysan de Bresse et la course de yachts de Monte-Carlo. — Une poursuite sous le balcon de la bien-aimée. — Le portrait d'Ida. — Le poème d'amour et la bague de platine. — Sous-lieutenant. — Aux Bat' d'AF. — Cambriolage au bénéfice des pauvres. — Comme Hercule, entre le vice et l'avertu.

COMME Francis Roche tirait de sa poche un coquet portefeuille de peau fine et souple, j'aperçus, parmi les papiers parfumés qu'il en extirpait, une photographie où je le reconnus. C'était celle d'un jeune militaire dont le souriant visage était surmonté d'un képi fantaisie. Je ne voyais que le col de la tunique. Mais, à sa seule coupe, on y devinait un galon.

— Vous n'avez pourtant pas été officier ? lui dis-je.

— Pourquoi pas ? J'ai eu droit au petit liséré d'or sur ma manche. Mais...

— Mais ?...

Pour toute réponse, Francis sort de son portefeuille une autre photographie. J'y retrouve son sourire. Mais le képi, cette fois a moins d'élégance. Il porte une longue viscope cassée d'un genre désolant. Aux écussons lâches du col, je reconnais l'uni-forme fâcheux des Bat' d'AF...

— Voilà, fait-il pour toute réponse.

Quand je suis parti au régiment, j'étais « blanc », si j'ose risquer cet argot. Et je le risquai, contrairement à mon habitude, parce qu'il m'apparut joliment expressif et, pour tout dire, littéraire.

Je vois bien que Francis est, aujourd'hui, en veine de confidences. En pareil cas, je n'ai qu'à me taire et à attendre :

— Quand je pense à la vie que j'ai eue, gosse de vingt ans, je crois rêver. Voyez-vous, j'ai été trop gâté tout de suite par le métier que j'avais choisi. Chacun porte son destin. On a ou on n'a pas la veine. Je l'avais. Pas une surprise, pas un incident, rien ! Avec une incroyable régularité, je ramassais à peu près chaque jour, dans les hôtels où j'exerçais mes fouilles nocturnes un butin de trois à dix billets de mille. C'est démoralisant pour un jeune homme. Comment voulez-vous proposer après cela un labeur médiocre de dix heures par jour pour gagner moins en trente jours que moi en une journée, que dis-je ? en quelques minutes !...

— Vous avez dû voir jouer au théâtre la pièce fameuse : *Le Procureur Hallers*. C'est

(1) Voir *Police-Magazine* n° 236.

Je ramasse les bijoux qui traînaient dans une coupe.

une plaisanterie à côté de la réalité. J'avais deux existences simultanées. Et combien différentes ! Homme du monde et rat d'hôtel. La seconde me permettait de vivre la première.

— Tout jeune, j'habitais donc les grands hôtels. J'avais mon appartement au Carlton. Je m'habillais chez les grands tailleurs, les grands chemisiers. Je ne concevais pas qu'une paire d'escarpins put coûter moins de vingt louis.

— Cependant, j'avais cueilli un portemonnaie dans la chambre d'un paysan bressois, dans un petit hôtel proche de la gare d'Orléans. Il y avait dedans douze billets de mille comprimés et pliés en huit. J'en avais besoin pour filer le lendemain à Monte Carlo où j'étais engagé dans la course de petits yachts. Mon embarcation m'attendait dans le port de la Condamine. J'ai remporté un second prix. Quand je pense que, sans ce paysan de Bresse...

Ainsi ce gamin de vingt ans avait déjà son yacht, son auto.

— Ce qu'il y a de plus étonnant dans mon cas, dit-il, c'est que j'étais plus attiré par les salons que par les établissements de nuit. Expliquez cela. Je n'avais de sympathie vraie que pour les véritables gentlemen.

— Et les femmes, Francis ?

— Je vous ai dit ce

que je pensais de ceux

qui s'appliquaient à en

profiter. Je ne

sais si vous

pouvez démê-

ler les traits

embrouillés de

mon caractère.

Je m'y perds

moi-même. J'é-

tais et je suis resté,

sans doute, un sen-

timental. A ce mo-

ment où j'étais ce

voleur que vous savez,

j'étais terriblement

amoureux.

— De qui ? Contez-

moi cela.

— J'étais amoureux de

l'amour. Que vous contera-

je ? Dans mes relations, j'a-

vais fait la connaissance de

la veuve d'un ingénieur, M^{me}

B... Elle avait trente ans

avoués. Mais c'était une femme

sincère. A ce point qu'elle n'a-

vait pas plus de trente-cinq ans.

Elle était charmante. Natu-

rellement, je l'aimais. Elle aus-

si d'ailleurs. Elle habitait rue de Rennes, un magnifique appartement. Le petit salon où j'ai connu de si douces heures ouvrait sa baie sur un large balcon de pierre. Vous allez voir pourquoi tous ces détails...

« Parmi les gares dont les proches hôtels assemblent la plus utile clientèle pour un professionnel de ma façon — de ma façon d'alors — il faut citer d'abord la gare Montparnasse. Un soir, j'avais rendez-vous avec Jeanne. Vous ai-je dit que ma jeune veuve se prénomme Jeanne ? Je me trouvais assez démuni. Le Salon de l'Auto avait amené à Paris une foule de provinciaux. Les hôtels de la rue de l'Arrivée étaient pleins. Et, comme je passais par là, par un providentiel hasard, la porte d'entrée, en dépit de l'heure tardive, était ouverte. Je pénétrai et commençai mon excursion dans les couloirs. J'avais déjà visité une chambre dont la porte était ouverte et où dormait un voyageur. Mais en vain. Une deuxième tentative à l'étage supérieur avait eu plus de succès. Dans la nuit de la chambre et sans allumer ma lampe de poche, j'avais, renseigné par le son, en écoutant la respiration égale du locataire ensommeillé, atteint les abords du lit. Les vêtements étaient sur une chaise proche. De la poche intérieure de la veste, j'avais tiré le portefeuille. A ce moment et par quelle stupide coïncidence, le dormeur s'éveilla. Il tourna le commutateur et éclaira en plein mon travail. « Au voleur, au voleur !... » J'avais pris la fuite, vous pensez ! Et je filais ! L'homme en chemise me poursuivait dans l'escalier. Mais déjà j'avais gagné la rue.

chez elle, devant elle, en un tel équipage... On me serrait de près. Une inspiration subite m'immobilisa. Soudain, je m'arrêtai. De la façon la plus simple du monde, je sonnai comme chaque soir. La lourde porte ouvrit son vantail ? J'y entrai sans me presser, cependant que la meute continuait sa course, en criant toujours : « Au voleur ! » et sans reconnaître dans ce passant tranquille qui semblait regagner son logis le cambrioleur qu'elle poursuivait.

« Je montai l'escalier sans prendre l'ascenseur. Sous mes doigts, dans ma poche je palpai le portefeuille bourré de gros billets. Et je trouvai ma chère Jeanne plus amoureuse que jamais cette nuit-là : Avez-vous entendu, me dit-elle, ce bruit, tout à l'heure, dans la rue ? Qu'était-ce donc ? » « Bah ! je crois que c'est un voleur ! » répondis-je négligemment. Jeanne frissonnait. Cet incident l'avait émue. « Paris n'est pas sûr », me disait-elle. Je riais : « Je suis folle avoua-t-elle. Le voleur est loin ! »

Francis est encore tout réjoui de ce souvenir. Il en a d'autres. Il faut l'entendre conter d'une voix aimable, et cependant émue, l'histoire d'Ida.

— Un vrai roman, dit-il.

C'est vrai et il comporte d'innocents chapitres qui eussent tenté la plume familiale de Henri Bordeaux.

C'est le commencement qui est le moins édifiant, confesse Francis. Une nuit, Francis pénètre dans un palace des Champs-Élysées. Ce n'est pas sa coutume de tra-

vailler dans les grands hôtels. Quel démon, ce jour-là l'y poussa ? Une chambre n'était pas close. Il frappa. Pas de réponse. Il entra. Elle était vide. Des bijoux traînaient dans une coupe. Il les ramassa. Il allait se retirer. Sur une tablette, un portrait attire son attention. C'était la photographie d'une jeune fille.

— Une vraie jeune fille, m'explique Francis. Il n'y avait pas à s'y méprendre. Une jeunesse... Une fraîcheur... Qu'elle était délicieuse ! J'en demeurai ébloui. Malheureusement, les circonstances ne se prêtaient guère à une contem-

plation prolongée et je dus forcément restreindre la durée de mon admiration...

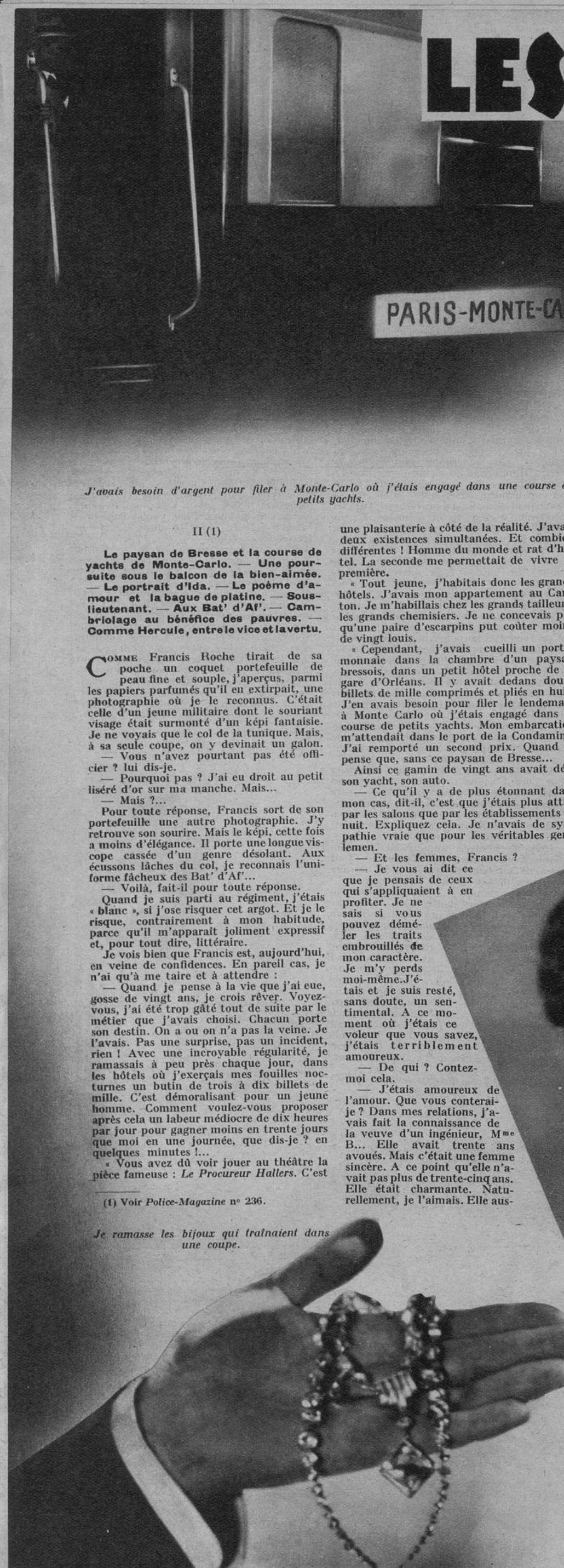
Francis, donc, se retira. Il se retira d'ailleurs avec les bijoux, qui étaient magnifiques. Mais aussi avec le souvenir de cet éblouissant portrait. Et il n'eut plus qu'une idée : connaître le modèle. Habile à se renseigner, il apprit qu'une riche famille lyonnaise habitait cet hôtel durant son séjour à Paris, M. et M^{me} T... ainsi que leur fille, Ida.

La famille lyonnaise n'était pas sans relations parisiennes. Francis Roche encore moins. Ce fut un jeu pour lui de se faire inviter à une soirée en même temps que la famille lyonnaise. Il fit danser M^{lle} Ida. Et la réception ne se termina point sans qu'il en fut devenu amoureux fou. J'ai dit quel était son charme certain et sa naturelle distinction. Une famille de province devait en être frappée. Francis avait fait la conquête d'Ida, comme il convient. Mais aussi de la maman et du papa. Il fut invité



Une vraie jeune fille, une jeunesse... une fraîcheur!...

« Au voleur ! Au voleur !... » Le cri était derrière moi. Le cri. Pas l'homme. Mais d'autres hommes, un garçon de l'hôtel, à demi vêtu et aussi un agent de police. Je courais... Je courais... Et moi aussi, en courant, selon le vieux truc, je criais plus fort que les autres : « Au voleur !... Au voleur !... » Dans ma fuite, je suivais la rue de Rennes. Et tout en détalant, j'apercevais le balcon de pierre. Au moment où j'en approchais je vis ma bien-aimée qui ouvrait la grande baie et qui venait s'accouder aux balustrades pour attendre mon arrivée... La voir là, si près... passer devant



FINANCES D'UN CAMBRIEUR MONDAIN

faillir reculer jusqu'à la vraisemblance. Francis a aimé Ida. Ida a aimé Francis. Cet amour, s'il n'eût été couronné, ne lui aurait pas laissé de tels souvenirs, faits à la fois d'amertume et de fraîcheur. Mais ce qu'il ne dit pas, ses poèmes le suggèrent. Car Francis Roche est poète. Parmi tous les poèmes qu'il m'a remis, il en est un qui fut inspiré par la charmante Ida. Qu'on y veuille bien lire seulement ce qu'il a voulu dire plutôt que la façon dont il l'a dit :

*Belle fille aux yeux si doux
Ton charme partout s'étale
Et tu feras des jaloux
De ta candeur virginale.*

Le dernier adjectif est fait exprès pour Ida. Mais la suite apporte une précision plus révélatrice :

*Tes jolis seins radieux
Offrent leur délicatesse ;
Et ces deux fruits précieux
Sont l'objet de ma tendresse.*

Les deux derniers vers, et même les deux premiers, nous révèlent bien ses amours avec Ida. Mais le prochain quatrain est bien le plus étonnant :

*Belle fille aux yeux si doux,
Dans la fraîcheur matinale,
Évite les noirs filous
Et leur étreinte brutale.*

Sage conseil et donné, j'en suis sûr, avec autant de foi que de compétence. La fin est éloquente :

*Car le seul culte pieux,
Mon adorable maîtresse,
N'est qu'en moi, respectueux,
Envers ma tendre maîtresse.*

Les vers sont ce qu'ils sont. Francis a vingt ans. Et il aime. Et il est aimé.

En outre mentionnons ce détail qui n'est pas sans importance. Ce morceau poétique a été écrit dans la nuit au retour d'un cambriolage.

Et voilà que l'amoureux part pour le régiment. Selon son expression, il est « blanc ». Son casier est intact.

Son histoire militaire est celle d'un bon étudiant sous les drapeaux. Incorporation au 31^e C. O. A. Il suit les cours d'élèves officiers. Il fait un stage à Vincennes. Il est sous-officier. Il est reçu. Il va être promu sous-lieutenant pour achever son temps.

A cette occasion, il bénéficie d'une permission de dix jours. Paris. Montmartre. Mais pas le sou. Et voilà, précisément, qu'il rencontre Milo.

Milo est un rat d'hôtel jusque-là assez médiocre, mais qui vient de réussir un coup à Deauville. Il a volé un million de bijoux. De la façon la plus simple du monde. Il a dérobé la caisse d'un palace de la côte, après un mois d'observation, à la seconde exacte d'un défaut d'attention du portier, à l'heure où celui-ci remplace le caissier.

Francis essaie de négocier les bijoux. Milo est filé. On arrête les deux complices. Fatalité ! le portrait de Francis publié dans un grand quotidien le fait reconnaître du personnel de l'hôtel de la rue de l'Arrivée, alors qu'il avait pu s'échapper en se réfugiant chez la jolie veuve de l'ingénieur. Instruction. Francis Roche est assisté de M^e Campinchi. Condamnation : huit mois de prison.

Adieu le galon d'or ! Sa peine accomplie, il achève son service aux Bat' d'AF. Vous vous souvenez des deux photographies ?

A Outat-el-Hadj, il est secrétaire du commandant. Il a même la garde de la caisse du bataillon. Mais le troisième bataillon est dissous. Versé à une compagnie, Francis cède à son tempérament généreux de redresseur de torts. Il connaît d'ailleurs les siens et se juge sans indulgence. Mais il entend aussi juger les autres. C'est plus dangereux, surtout s'ils sont vos chefs. Francis a trois mois et demi de « rabiot » à achever avant sa libération. Mais il a un ami qui est devenu sous-secrétaire d'Etat. Intervention en sa faveur. Il est libéré par mesure exceptionnelle et ministérielle.

En 1927, il rentre à Paris. — Je vous jure de tout mon cœur, me dit-il, je n'avais qu'une pensée : me relever. Me réhabiliter. Je ne voulais plus jouer les Arsène Lupin. Je cherche une place. Et, si invraisemblable que cela puisse vous apparaître, je la trouve. Je suis employé à la Société de Crédit Foncier, branche Expropriation. Onze cents francs par mois. J'accepte mon sort avec courage, avec espoir. Je suis proposé, au bout de trois mois, pour un avancement. C'est ce qui me perd. Il faut fournir mon casier judiciaire, mes pièces militaires. Je ruse, je tempore. Mes chefs s'inquiètent. Ils apprennent la vérité. L'Administrateur général me fait appeler. Il me dit de bonnes paroles. Mais il me congédie. C'est le pavé... Alors...

Alors Francis retourne à son ancien état. Un beau coup, rue de Mazagan, dans une maison meublée que fréquentent de jeunes Anglais en voyage d'études. Trois chambres fouillées, trente billets.

Savez-vous ce que fait Francis ? Auto de luxe en location. Promenade à Lyon. Visite à la famille T... Il revoit Ida, tou-

jours jeune fille. Il s'explique, s'excuse : Son service militaire en Algérie... Les circonstances de la vie... Des affaires de famille... Reprise du flirt. Justement la famille T... va repartir pour Paris. Ida doit être vendeuse à une grande vente de charité mondaine. Francis propose de monter un comptoir. Dentelles anciennes. Il entend éblouir de son faste la famille T... Et puis les pauvres y trouveront leur compte.

Nouveaux cambriolages d'hôtels pour la vente de charité, et au profit des pauvres. Dans un établissement des Champs-Élysées, lors d'une grande manifestation mondaine, on admire un superbe comptoir de dentelles arachnéennes, tenu par une délicieuse jeune fille et un jeune homme infiniment distingué : M^{lle} Ida T..., fille du grand industriel, et M. Francis Roche, cambrioleur.

Toutes les ressources de celui-ci y ont passé. Il faut rallumer la lampe de poche, recommencer la fouille des nippes dans les chambres. Reprendre le périlleux métier. Décembre 1927. Dépenses somptuaires obligatoires : envois de fleurs et de bonbons aux dames. Réveillons. A cause de cela, ascension discrète au troisième d'un hôtel rue du Château d'Eau. Je suis pris. Un an de prison.

Francis me conte son séjour à la Santé où il reste en qualité de comptable. En prison, on se fait des connaissances et même des relations. Il a un ami. C'est Houchoux, cambrioleur de son état. Houchoux est libéré trois mois avant Francis Roche. Il part et lui dit, en s'en allant : « A bientôt ! ». Francis n'y pense plus. Les trois mois passent. Il est libéré. Eh bien ! il veut encore une fois se relever.

— Vous connaissez, me dit-il, la mythologie ?

Je réponds vague et approximatif :

— Heu... Oui... un peu...

— Vous vous rappelez l'apologie d'Hercule entre le vice et la vertu ?

Vous savez quand il se trouve au croisement de deux chemins...

— A droite la vertu, à gauche le vice ?

— C'est cela. Je suis libéré un matin. Je longe la rue de la Santé. Me voilà boulevard Arago. Je vais tourner à droite...

— La vertu ?

— Oui. Mais on m'appelle à gauche :

« Hep ! Francis ». Je me retourne. C'est Houchoux. Je vais vers lui...

— A gauche ?

— Vers le vice. Oui. Le sort en est jeté.

(A suivre.)

MAURICE CORIEM.

*Nouveau cambriolage
d'un hôtel pour la vente
de charité au profit des
pauvres.*

Milo est un rat d'hôtel qui vient de réussir un coup à Deauville.

peu de temps après à un lunch à l'hôtel. — Ce fut, me raconte-t-il, une drôle d'impression que de me retrouver aux côtés d'Ida dans cette même chambre où...

— C'est vrai, dis-je. Et, à propos, ces bijoux ?...

— Une centaine de billets... Ils appartenaient à la mère qui les avait laissés dans la chambre de sa fille. Le plus beau, c'est que je dus m'entendre raconter l'histoire du cambriolage. Je dus demander sérieusement : « Et vous n'avez aucun soupçon ? » La maman me confessa que ce qui l'avait le plus peinée, ce fut la perte d'un simple anneau de platine qui lui venait de sa mère défunte. Elle ne pouvait se consoler de la perte de ce cher souvenir et ne retenait pas ses larmes quand elle m'en parlait. Cette bague, précisément, n'avait pas été vendue. Mais le moyen de la restituer, sans éter sur moi le soupçon.

— J'eus une idée. J'étais devenu le familier de la famille T... Un soir, je rapportai la bague et je la jetai derrière le petit meuble sur quoi elle reposait. Quinze jours passèrent. Il advint que la femme de chambre, en faisant le ménage, la retrouva. La joie de M^{me} T... me fit plaisir à voir. Il est vraiment bien doux de rendre service à son prochain.

Cela fut dit sur un tel ton de sincérité que je crois que Francis n'y mettait nulle ironie.

Mais c'est la tendresse qui empreint ses propos dès qu'il parle de la jolie Ida. Je dois à Francis Roche cet hommage. Rien dans ses propos, dans ses confidences, jamais, ne m'a laissé deviner les limites précises où ce flirt s'était arrêté. J'ai de bonnes raisons de croire qu'on les peut sans



L'Affaire de Sens

SENS

(De notre envoyé spécial.)

Ah ! la troublante, la mystérieuse affaire...
Tout d'abord on ne sut qu'une chose : c'est que le D^r Dupéchez, maire de Sens, avait été attiré dans un guet-apens et à moitié assommé sur la route des Clérimois.

Mais dans quelles conditions cela s'était-il passé ? Il fallut attendre, pour le savoir, que le blessé eut retrouvé l'usage de la parole. L'attentat avait été commis dans la nuit du vendredi au samedi ; dès le dimanche matin, le D^r Dupéchez pouvait parler et nous donner quelques précisions.
— Voici, commença-t-il, tout ce que je puis vous dire au sujet de l'attentat dont j'ai été victime : j'étais au cinéma, ce soir-là, avec ma femme et quelques amis lorsque, pendant l'entr'acte, je me suis attardé dans le hall à discuter avec trois confrères d'un projet hospitalier. M^{me} Dupéchez et nos amis se rendirent pendant ce temps dans un café voisin et ceci vous explique pourquoi personne de mon entourage ne remarqua celui qui devait m'attirer dans un guet-apens.

« J'en ai cependant moi-même conservé le souvenir ; c'était un homme de vingt-cinq ans environ, petit, quelque peu corpulent et assez bien habillé. Son allure gauche me donna à penser qu'il s'agissait d'un paysan. Mais sans doute était-il étranger à la ville, car je connais tous les Sénonais de vue et je n'ai aucun souvenir de l'avoir jamais aperçu.

« Docteur, me dit-il, il faudrait que vous veniez aux Clérimois ; c'est pour un accouchement difficile et on m'a dit de vous prier d'apporter vos fers.

« Chez qui dois-je me rendre ? demandai-je.

« Je ne sais pas, mais vous trouverez sur la place des Clérimois quelqu'un qui vous accompagnera.

« C'est bien, dites que j'irai, répondis-je au commissionnaire qui s'en alla aussitôt.

« Je rejoignis alors ma femme et mes amis au café et je leur dis :

« Mauvaise fin de soirée ! J'ai un forçeps après le spectacle.

« En effet, je n'avais pas à me presser. Je savais bien que, dans ces cas-là, « ça » peut attendre. Si on m'avait parlé d'hémorragie je serais parti immédiatement. C'est donc à minuit trente que je me suis mis en route, pilotant moi-même ma voiture.

« Vraiment, je n'avais à ce moment-là aucun soupçon. Que le commissionnaire ne m'ait donné ni adresse, ni nom, le fait n'a rien de surprenant à la campagne où il est courant qu'on dépêche quelqu'un chercher le médecin sans lui donner aucune précision.

« Sur l'attentat lui-même, je ne puis pas vous dire grand-chose, car j'ai complètement perdu la mémoire à ce sujet. C'est en arrivant au sommet d'une côte, non loin des Clérimois, que j'ai aperçu un obstacle qui barrait la route. Était-ce un homme étendu par terre, un fagot, un tronc d'arbre ? Je ne pus le voir. Au même instant mon pare-brise éclata vraisemblablement brisé par une pierre lancée avec violence. Après, c'est le noir complet.

« Un détail, pourtant, me revient à la mémoire : j'avais allumé une cigarette, une Gitane Maryland qui se consumme très facilement toute seule. Comme je ne porte aucune trace de brûlure, je pense que je suis descendu de voiture après le choc et que mon premier geste a été de jeter la cigarette. Pour le reste, comme je vous l'ai déjà dit, je ne sais plus...



M. Bardy, commissaire de la brigade mobile de Dijon (à gauche), et M. Latellier, inspecteur, enquêtent sur place. (Rap.)

Telles furent ce que j'appellerai les premières déclarations du D^r Dupéchez.

C'est avec ces maigres éléments que les enquêteurs commencèrent leurs investigations.

Bientôt on établit que, si les papiers et le carnet du docteur avaient été abandonnés par le ou les malfaiteurs sur les coussins arrière de la voiture, sa montre en or et sept ou huit cents francs avaient été volés. S'agissait-il donc d'une agression crapuleuse ?

Non point, car le maire de Sens, ne tarda pas à faire ses deuxièmes déclarations :

« Des soupçons, dit-il, je n'en ai pas de précis, mais je pense que quelques excités locaux, des adversaires politiques ont agi ainsi sur l'ordre d'une autorité supérieure. Je crois qu'ils voulaient ainsi, sinon me tuer, du moins effrayer ma femme et obtenir par ce procédé que je renonce à mon mandat.

« En fait, je ne me connais pas d'ennemi et, si l'attentat s'était produit en temps normal et non en période électorale, j'aurais cru à une vengeance conjugale. Vous n'ignorez pas, sans doute, messieurs les enquêteurs, que nous autres médecins sommes parfois, malheureusement, en butte à des avances féminines et, bien entendu, à la jalousie et aux soupçons des maris.

« Mais, je vous le répète, il s'agit en l'espèce d'un acte politique ! »

Acte politique ? M. Lapière, juge d'instruction, et le commissaire Vuillaume, de la brigade mobile de Dijon, cherchèrent aussitôt de ce côté-là.

Et il y eut une piste.

Trois mystérieux inconnus, étrangers à Sens, avaient fait leur apparition dans cette ville, le vendredi soir. Ils s'étaient rendus dans un établissement où les partis extrémistes tiennent habituellement leurs assemblées et y avaient rencontré un militant communiste notoire. Puis ils avaient demandé à ce qu'on mit à leur disposition l'arrière-boutique du débit. Vers minuit, enfin, le quatuor était monté dans une automobile qui avait pris la route aussitôt.

Ce sont eux qui ont fait le coup, affirmèrent les amis du D^r Dupéchez.

Bientôt, dans les cafés de la cité, on compara l'agression des Clérimois à l'énigme de la Combe-aux-Fées et l'on évoqua l'affaire Prince en parlant tout bas d'une certaine « mafia »...

**

L'enquête piétina jusqu'au mardi. Il fut bien question d'un voyageur au passé judiciaire chargé et qui resta toute la journée du vendredi à Sens, mais on dut tout de suite chercher autre chose. Et la piste des extrémistes ne tenait pas non plus...

C'est alors que les enquêteurs se demandèrent s'il ne leur fallait pas envisager une affaire sentimentale, n'ayant aucun caractère politique.

Mais aux questions qui lui furent posées à ce sujet par les journalistes le D^r Dupéchez répondit :

« On insinue que j'aurais pu aller aux Clérimois non pour visiter une malade, mais pour y être le héros malheureux d'un rendez-vous sentimental. Quelle bêtise !

« On dit, surtout, que j'ai pu y rencontrer une personne de ma connaissance et qui devait me rendre des lettres d'amour fort compromettantes. Cela est vraiment du domaine de la fantaisie. D'abord je dois vous dire que je n'ai jamais su écrire sur le mode tendre. Et puis, me voyez-vous accepter un tel rendez-vous, sur une route peu fréquentée, sans arme aucune ? Non, n'est-ce pas ?

Pourtant, on raconte que vendredi dernier, c'est-à-dire le jour même du guet-apens, j'ai reçu la visite d'une femme qui proféra les menaces les plus formelles à mon égard. J'affirme qu'il n'y a rien de vrai là dedans ! Je n'ai reçu aucune visite de ce genre et, si j'ai déjà été l'objet de menaces, celles-ci me furent faites, pendant la campagne électorale, par le truchement de lettres anonymes.

« Croyez-moi, je suis certain que l'enquête n'aboutira pas, car je me sens incapable d'éclairer moi-même la justice. L'affaire est bien finie... »

Ainsi parla le D^r Dupéchez, lors de ses troisièmes déclarations.

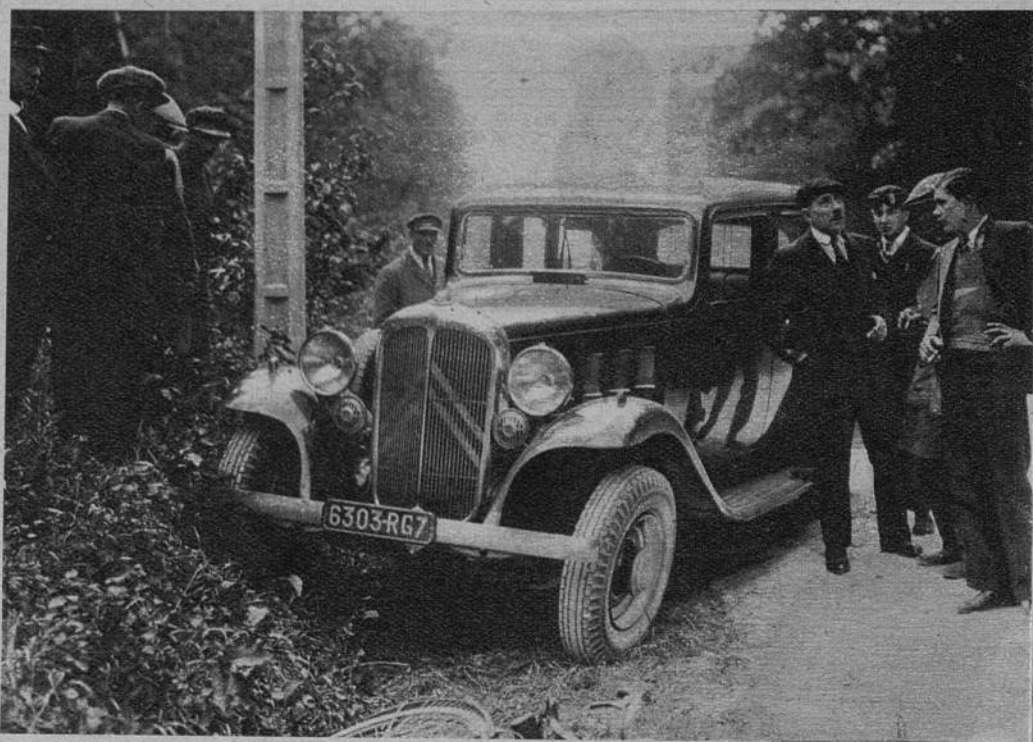
**

Allait-il falloir « repartir à zéro » ? Que non pas. Le lendemain en effet, le mercredi, changement de décor !

Et sensationnel coup de théâtre ! Le commissaire Vuillaume s'étant rendu à Paris pour y interroger une femme ayant eu, disait-on, des relations avec le maire de Sens, M^{me} Gresse, maintenant, domiciliée 5, boulevard du Temple, dans la capitale, le D^r Dupéchez brusquement fit volte-face.

Voici en effet ce qu'il raconta vingt-quatre heures après s'être déclaré inapte à la rédaction de missives amoureuses.

« Oui, il est exact que M^{me} Gresse fut mon amie. Quand elle a quitté Sens pour Paris, le 15 janvier dernier, je n'ai pas voulu



L'endroit où l'auto du maire de Sens vint buter pour la première fois. (Rap.)

rompre brusquement. Comment eut-elle vécu, la malheureuse, avec son enfant, un garçonnet de six ans ? Je l'ai aidée d'un peu d'argent et lui ai fait apprendre le métier de coiffeuse.

« Et puis, à la longue, cette situation fautive a commencé de me peser moralement et, aussi, financièrement. Après les élections, ma nouvelle qualité de maire me rendait plus gênante encore cette liaison. J'ai voulu la briser et reprendre les lettres que ma maîtresse avait reçues de moi. Voilà les motifs de la scène que vous connaissez.

« Donc j'avais pris rendez-vous, jeudi, avec M^{me} Gresse, pour une entrevue qui devait être la dernière.

« Elle avait annoncé, par téléphone, à M. Rossignol — le fils du propriétaire du Café du Théâtre et un peu mon confident en cette aventure — son intention de se présenter à ma consultation de mercredi dernier.

« Vous pensez que je ne voulais guère de cette visite chez moi. M. Rossignol, sur ma demande, s'entremet pour dissuader mon amie de venir. En revanche, je lui faisais proposer de la rencontrer le lendemain, dans une guinguette de la banlieue sénonnaise, le « Gai Logis », à Champigny, à vingt kilomètres d'ici, sur la route de Paris.

M^{me} Gresse, venue de Paris en autocar, arriva le jeudi après-midi à Champigny, en compagnie d'une amie. Je la rejoignis bientôt et m'isolai avec elle dans une chambre du premier étage.

« Je passe sur le pathétique de la scène. Elle refusa de me rendre mes lettres. Et devant mon insistance elle se mit à pleurer, puis s'écria :

« Tu vas m'abandonner, me faire souffrir, eh bien ! je ne veux pas souffrir seule, tu souffriras aussi et ta femme souffrira !

« Je rentraï donc chez moi, sans mes lettres. Déjà j'étais inquiet, nerveux, saisi d'un étrange pressentiment. A tel point que, le lendemain, quelques heures avant d'être entraîné vers le guet-apens des Clérimois, j'ai dit à M. Rossignol :

« S'il m'arrive malheur, rendez-moi le service de ranger mes lettres pour éviter de causer un chagrin à ma femme.

« Mais, malgré tout ce que ces coïncidences peuvent suggérer, je suis sûr que mon ancienne amie n'a joué aucun rôle dans l'agression dont j'ai été victime. Elle en est bien incapable la pauvre femme... »

Telles furent les quatrièmes déclarations du docteur Dupéchez.

Elles firent du bruit, on s'en doute. Et l'enquête sembla tout d'abord faire un grand pas. M. Rossignol et l'amie de M^{me} Gresse ayant parlé, ainsi que l'hôtesse du « Gai Logis », on crut bien que, cette fois, il s'agissait d'une piste sérieuse.

Hélas ! Comme les précédentes, celle-ci n'aboutit. On ne connaissait pas d'amant à M^{me} Gresse et le mari de celle-ci, resté à Sens, après l'abandon de sa femme, déclara :

« Je n'ai jamais menacé le docteur Dupéchez. J'ignorais même qu'il eut été l'amant de ma femme. Et puis si j'avais connu plus tôt celui qui m'a volé mon épouse, je ne l'aurais pas attiré dans un rocambolesque guet-apens, la nuit, dans la campagne, je lui aurais tiré les oreilles en pleine rue ! »

**

Il faut admettre, je crois, que les coups reçus à la tête par le docteur Dupéchez l'avaient fortement ébranlé.

Sinon, comment admettre le nouveau changement d'attitude du maire de Sens, et ce, quelques heures seulement après la confession que nous venons de reproduire ?

Dans le courant de la soirée, le docteur Dupéchez nous causait en effet une violente surprise. Ayant réuni les journalistes parisiens il démentit formellement son premier récit, affirmant n'avoir jamais entretenu de liaison coupable avec M^{me} Gresse, etc...
M^{me} Dupéchez, il est vrai, assistait à

l'entrevue des représentants de la presse avec la victime de l'attentat des Clérimois !

Seulement il était un peu tard pour soutenir cette nouvelle version, car M^{me} Gresse, de son côté, après avoir tenté de nier, se décidait à parler :

« Quand il partit de Champigny, expliqua la pauvre femme, il était entendu que nous nous reverrions sans tarder. Il devait m'écrire pour me fixer rendez-vous. J'étais à la fenêtre quand il monta en auto. Il me fit un signe amical de la main. Nous couchâmes, mon amie et moi, à Champigny et rentrâmes le vendredi à Paris.

« C'est le lendemain que, par les journaux du soir, j'appris la nouvelle de l'attentat. J'étais tellement affolée que je téléphonai aussitôt à Sens où quelqu'un me dit que les jours du docteur n'étaient pas en danger.

« Depuis, on m'a interrogée, soupçonnée. Et pourtant je n'étais coupable que d'aimer le docteur Dupéchez, qui m'aimait... »

« Depuis sept ans nous nous connaissons. J'avais toujours fait en sorte de ne pas troubler son bonheur. Je me faisais toute petite pour qu'on m'ignore. Il a fallu cette affreuse affaire !

Ayant dit, M^{me} Gresse se mit à pleurer...

Pendant ce temps, l'habile commissaire Vuillaume, poursuivant son enquête, ne tardait pas à acquiescer la conviction que l'entourage du docteur Dupéchez ignorait tout de sa vie privée. D'autre part, grâce à certains renseignements recueillis à diverses sources, le policier espérait d'arriver un jour à la découverte de la vérité.

Mais quelle était cette vérité ?

Une semaine après le guet-apens de la côte des Clérimois les enquêteurs envoient une nouvelle tournure possible de l'affaire. N'étaient-ils pas persuadés que le docteur Dupéchez ne se trouvait point seul dans son automobile au moment de l'attentat. Et c'est de ce côté qu'ils poursuivaient leurs recherches.

Car enfin, s'étaient-ils dit, puisque le nouveau maire de Sens était si habile à cacher, même à ses proches, les dessous de sa vie privée, rien ne prouvait que M^{me} Gresse fut la seule femme à être passée dans sa vie.

Ce qui était, ma foi, très justement raisonné.

**

A l'heure où j'écris ces lignes, le mystère reste entier. Malgré tous ses efforts et la minutie de ses investigations, le commissaire Vuillaume n'a pas encore abouti.

— Faut-il espérer encore ?

Ou bien doit-on admettre, comme le disait elle-même la victime « qu'on ne saurait rien et que l'affaire était bien finie » ?

Pour ma part, j'espère encore que la troublante énigme sera bientôt éclaircie, lavant ainsi de soupçons injustifiés soit une organisation politique, soit une maîtresse délaissée.

Et, dans ce but, il faudrait que le docteur Dupéchez fasse un effort de mémoire et essaye de dire enfin ce qui s'est passé cette nuit-là.

Ce sont ces dernières déclarations, définitives cette fois, espérons-le, que nous attendons.

Persuadés que le maire de Sens ne voudra pas, par son silence, paralyser l'action de la justice.

GEO GUASCO.

Le Procès Paul Nivoix contre Marcel Pagnol

Nous avons, dans un de nos récents numéros, commis une erreur involontaire. Par suite d'une inversion typographique regrettable, nous avons indiqué qu'un tribunal avait condamné Paul Nivoix à verser 7 000 francs de dommages et intérêts à Marcel Pagnol. C'est tout le contraire qu'il fallait lire. Notre sympathique confrère, Paul Nivoix, nous pardonnera cette erreur.

A la manière de Mariani

GRENOBLE

(De notre envoyé spécial.)

C'ÉTAIT un brave gars, ce qu'il est convenu d'appeler un brave « bougre », tel était le sentiment qu'il faisait naître tout au moins. Plus trivialement encore, employons une expression plus colorée : il avait une bonne « bouille ».

Au fait, il était bien mis et dans sa prestance il y avait un je ne sais quoi de supérieur qui, malgré sa bonne humeur communicative, en imposait.

Ce n'était pas ce qu'il est convenu de surnommer communément, selon la tradition quelque peu péjorative : un chien de commissaire...

Il était jeune, dans les vingt-six ans au plus. Il s'appelait Eugène Guichard...

Il n'était pas encore engourdi par la routine administrative, avouons que ceux qui auraient alors connu son secret n'auraient jamais eu à craindre pour lui telle éventualité... Il est vrai que le cas « Vidocq », un peu ancien pour s'appliquer aux conceptions modernes, est toujours là, pour jeter un doute dans les âmes.

Mais pourquoi donc faire tant de mystère? Eugène Guichard est actuellement en prison, personne ne l'ignore, et pour longtemps.

Mariani à sa façon, Guichard, depuis huit jours, est l'occasion pour les Grenoblois d'inscrire à l'actif du scandale de leur ville une affaire qui fait sensation.

Remontons à quelques jours en arrière. Imaginez-vous au commissariat de police du premier arrondissement de la préfecture de l'Isère.

Nous sommes samedi après-midi, veille de repos dominical.

Un homme trône dans le commissariat, c'est Guichard. Son chef, M. Pottier, a pleine confiance en lui et il le méritait pour le zèle « extérieur » dont il fait preuve depuis dix mois qu'il occupe le poste de secrétaire.

Les scribes, les gardiens de la paix, les brigadiers, le personnel subalterne enfin oublié lui-même de par trop critique le second du patron... ; il est si sympathique!

Et si quelque jalousie perce cependant sous tant de respectueuse déférence, il convient de la considérer comme dénuée de toute acrimonie et, au contraire, auréolée d'une manière d'admiration. Pensez donc, M. le secrétaire est bachelier et fut classé premier lors du concours d'entrée aux services de la police...

C'était, à coup sûr, un futur commissaire... encore que certains voyaient en lui pour beaucoup plus tard un chef de la sûreté... Oui, mais voilà, Guichard était un bandit et il s'est laissé pincer!

Varces est un petit village au sud de Grenoble. Il est connu pour les ruines d'un vieux château dit « Le fort ». Non loin de Vif, il est habité notamment par quelques familles aisées et estimées. Ainsi était la famille Guichard.

Deux fils, deux frères représentaient la descendance de cette famille : Eugène et Robert.

Tous deux jouissaient de la meilleure réputation. Et en 1928, Eugène, l'aîné, partait au régiment, au 35^e régiment d'aviation en garnison à l'aéroport de Lyon-Bron.

Le régiment d'ordinaire dégrossit, c'est une école de civisme et de bonne humeur pour la plupart des garçons de la campagne. Il n'en fut rien pour Eugène qui, au contact de certaines connaissances douteuses, laissa percer un penchant et un instinct très marqués pour les « solutions simples » qui ne cadrent pas toujours avec les conventions admises par la société.

Exemple : un jour, Eugène, comptant entreprendre une randonnée en moto, ne pensa nullement à acheter un engin de cette sorte, mais se songea qu'à emprunter la machine d'un de ses camarades... sans l'en prévenir. Encore faut-il imaginer que cette randonnée s'éternisa quelque peu, puisque les autorités la caractérisèrent finalement de désertion et appelèrent plus simplement l'emprunt vol.

Eugène Guichard fut arrêté par les gendarmes de Varces... et, après avoir été condamné à trois mois de prison pour vol, était puni d'un an d'emprisonnement avec sursis, le 18 avril 1929, pour désertion en temps de paix.

Ce n'était qu'un début. Au fait si l'on peut supposer que la suite de cette étonnante carrière est des plus fournies, rapportons seulement, avant que de pénétrer dans le drame, les événements qui furent connus officiellement à Grenoble.

A peine libéré, Eugène mena une existence oisive, il cherchait, paraît-il, du travail et n'en trouvait point. Cependant ses agissements à Grenoble et à Varces ne manquaient pas que de paraître fort troubles.

Enfin dans la nuit du 9 au 10 juin 1931, un vieillard, le père Dupuy, cultivateur à Reymure-de-Vif, est assailli dans sa ferme, par une bande de chenapans, et les enquêteurs sont amenés à interroger plus d'une

fois Eugène Guichard qui se défend comme un beau diable.

Voilà qui est des plus regrettable, malgré son apparente innocence, pour un fils de famille et Guichard disparaît alors pendant près d'un an.

Il s'est rendu, soi-disant, en Tunisie, toujours à la recherche d'un problématique emploi...

Mais Eugène Guichard réapparaît à Grenoble alors même qu'il pouvait croire, cette vieille histoire de Reymure-de-Vif complètement oubliée.

Il se présenta alors aux bureaux de la régie de l'éclairage de Grenoble, où... il est admis.

Eugène Guichard est désormais fonctionnaire...

Ne voyons plus que le fonctionnaire, il est ponctuel, sage, raisonnable, consciencieux. Le mauvais garçon s'est racheté une conduite, c'est ce que disent, du moins, les âmes sensibles, toujours enclines à la pitié et à l'absolution.

Un jeune homme aussi bien intentionné ne tarde pas d'ordinaire à se marier. C'est ce qui arrive.

Voici un peu plus d'un an, Eugène Guichard épousait une jeune fille charmante, jolie. Le jeune couple s'il ne roulait pas sur l'or avait tout pour être heureux. Elle travaillait d'ailleurs, elle était modeste.

Et, en juillet dernier, Guichard abandonnant l'administration de la régie de l'éclairage, réussissant à pénétrer dans l'administration municipale de la police. M. le secrétaire gagnait désormais mille francs par mois.

Cependant tout en ajoutant à ces mille francs, les quelques centaines de francs ramenés au ménage par la jeune femme, il pouvait paraître surprenant que le couple puisse vivre sur un tel pied de luxe...

Aujourd'hui on possède l'explication de ce mystère, Eugène Guichard était un bandit.

Il est des affaires que, après un certain laps de temps, alors que l'enquête s'est révélée absolument vaine, on classe. Il est des parquets où l'on classe avec plus ou moins d'empressement. Le dossier est dans ces conditions rangé avec quantité d'autres dossiers et la poussière n'a plus qu'à le recouvrir d'un vétuste et respectable manteau gris.

A Grenoble, il ne semble pas en être ainsi et c'est avec une persévérance remarquable que les magistrats instructeurs ont poursuivi jusqu'à ce jour la recherche de la vérité pour une affaire qui remonte au mois de juin 1931.

Quatre ans exactement se sont écoulés avant qu'un si bel entêtement fût récompensé.

Il y a une dizaine de jours donc la police grenobloise arrêtait un certain Gaudin. A peine celui-ci était-il déferé au parquet que le juge d'instruction entreprit précisément, vraisemblablement non sans raison, de l'interroger sur cette déjà vieille histoire de 1931, dite l'attentat de Reymure-de-Vif.

Gaudin ne se fit pas prier, il parla. — Oui, j'étais dans le coup, avoua-t-il sans difficulté et il ajouta sur un léger ton de fanfaronnade, d'ailleurs je n'étais pas seul ; il y avait avec nous Guichard, vous savez Guichard, le secrétaire du commissaire du premier arrondissement!

La bombe avait explosé, M. Rey, juge d'instruction, et M. Gaubert, substitut, décidèrent d'entendre sur l'heure celui qui était en but à cette terrible accusation.

C'était samedi, tard dans la soirée. Les bureaux étaient déjà fermés. On alla quérir Guichard à son domicile. Il ne fit aucune difficulté pour se rendre au palais de justice.

La lutte ne fut pas longue, bientôt Guichard s'écroutait en larmes et murmurait entre deux sanglots.

— Eh bien, oui, c'est vrai... Tout est vrai...

Deux jours plus tard, on appréhendait à leur tour les deux autres complices de la bande, un certain Molly, indicateur connu de la police grenobloise, et le frère cadet d'Eugène Guichard, Robert Guichard qui accomplissait aux environs de Briançon, son service militaire au 6^e bataillon de Chasseurs alpins.

Tous quatre, sans trop se contredire, ni sans trop chercher à se charger les uns les autres, racontèrent le « coup ».

Ils avaient décidé depuis longtemps de dévaliser le père Dupuy qu'on disait riche et qui, pour eux, avait en plus l'avantage d'habiter seul dans sa ferme.

Dans la nuit du 9 au 10 juin 1931, donc, la bande prit d'assaut la ferme du père Dupuy. Tandis que Robert Guichard faisait le guet, Molly, Gaudin et Eugène Guichard pénétraient dans la demeure par une fenêtre du premier, aidés en cela par une échelle.

Dans la place, les trois bandits se précipitèrent sur le vieillard qui comptait déjà à ce moment soixante-quinze ans. On devine quelle fut la frayeur du malheureux, d'au-

tant qu'ils le rouèrent immédiatement de coups, l'étranglèrent à moitié et finalement le bâillonnèrent et le ligotèrent très fortement, le menaçant de mort à la moindre tentative de rébellion.

Absolument épuisé par la lutte et l'émotion, le père Dupuy fut laissé pour mort, tandis que ses agresseurs disparaissaient enfin avec un butin, il est vrai beaucoup moins important qu'ils ne l'espéraient.

Eugène Guichard, toucha 150 francs, Robert Guichard 100 francs et une montre. Molly garda sans en rien dire 650 francs.

Le père Dupuy fut à ce point touché par cette attaque qu'aujourd'hui encore il n'en a pas regagné tous ses esprits!

L'enquête alors fut longue, laborieuse; les gendarmes de Varces se révélèrent les plus malins en interrogeant longuement Eugène Guichard. Mais allez donc arracher des aveux à un coupable sans preuve aucune, sans posséder auparavant la confession d'un complice, avec simplement « une idée en tête »!

Guichard se défendit si bien qu'il fallut se décider à le laisser tranquille, cependant, en 1933, le juge d'instruction M. Fabre à son tour, jugea ces soupçons assez bien fondés pour charger le policier Morfin de l'exécution de certaines commissions rogatoires au sujet de Guichard. Morfin aujourd'hui à la retraite, revint avec des procès-verbaux qui ne chargeaient en rien Guichard et un non-lieu fut prononcé.

On sait maintenant la fin de l'histoire. Mais n'est-on pas en droit de s'étonner de savoir que, malgré un tel passé, Guichard avait pu entrer sans plus de mal dans les services de la police?

Guichard avait subi trois mois de prison pour vol d'une motocyclette.

Il avait été condamné à un an de prison avec sursis pour désertion en temps de paix.

Il avait été ouvertement soupçonné à plusieurs reprises d'avoir participé à l'agression du père Dupuy!

Aussi, peut-on se demander à quelle enquête administrative il fut soumis avant d'obtenir son poste de secrétaire. Enquête littéralement bâclée? Ou candidature jouissant de hautes protections?

Le fait est qu'il passa premier lors du concours!

Il est vrai qu'il ne manquait pas d'un certain aplomb et, dernièrement encore, alors que déjà en place, les gendarmes de Varces continuaient à le poursuivre de leur fâcheuse curiosité, il ne se gênait pas pour leur adresser une lettre dont voici l'un des passages les plus savoureux:

« C'est là, un abus intolérable d'autorité, note-t-il, vous sortez nettement des attributions de votre rôle. Recommandez à vos hommes plus de discrétion, sinon je me verrai dans l'obligation de faire appel au colonel commandant la gendarmerie de l'Isère et d'écrire une lettre ouverte aux journaux... »

Nous écrivions il y a un instant : ne voyons plus que le fonctionnaire. Car il va sans dire que Guichard menait double vie et double jeu.

A en croire les responsables de son entrée

LE DRAME DU LAC CHAMBON

Le lac Chambon, près de Clermont-Ferrand, a été le théâtre d'un horrible drame. On y retrouva le corps d'une jeune femme de vingt-six ans, en instance de divorce, M^{me} Ferré, qui était l'amie d'un nommé Champromis, jeune homme bien connu à Clermont-Ferrand.

La victime qui avait été étranglée était ligotée dans une toile de tente, et un fer à T de poids respectable lestait le funèbre colis.

Champromis, d'autre part, allait souvent en canoë sur le lac Chambon. Il avait failli s'y enliser certain soir et n'avait été sauvé que par des paysans. C'était justement le soir du crime...

Le jeune homme a fait des aveux. Après une discussion avec sa maîtresse, dans un endroit désert, au col de la Moreno, il étrangla la malheureuse et cacha le corps dans le fond de sa voiture. Le lendemain, à la nuit, après avoir lesté et enveloppé le cadavre, le jeune criminel allait jeter la dépouille dans le lac.

On ne s'explique pas bien les motifs de ce crime affreux, Champromis étant bien considéré, ainsi que sa famille, dans la ville.



Le cadavre de la victime, retiré du lac, vient d'être amené, pour l'autopsie, dans un petit cimetière de village.

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Un monsieur pas très soigné.

Une chambre correctionnelle. On appelle l'affaire n° 7. LA PRÉVENUE, s'avançant avec autorité et non sans laisser derrière elle un parfum violent. — Rachel Y... c'est moi ! LE SUBSTITUT. — Comment ! Vous n'êtes pas détenue ? RACHEL. — Dame, on a des relations ! LE SUBSTITUT, s'inclinant avec ironie. — Excusez-moi ! LE PRÉSIDENT, sévère. A l'inculpée. — Vous avez été mise en liberté provisoire sous caution. Vous avez bien fait de vous présenter... Quels sont vos moyens d'existence ? RACHEL. — Je suis en carte. LE PRÉSIDENT. — Je ne vous comprends pas. RACHEL. — Je suis fille de noce inscrite. LE PRÉSIDENT. — Ah ! bon ! j'aurais dû le deviner, puisqu'il s'agit d'une affaire d'entôlage. RACHEL. — D'entôlage ? Alors, c'est pas de moi qu'il s'agit ! J'ai rien fait... je le jure ! LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas besoin de jurer... RACHEL. — Bon !... Mon avocat vous dira... LE PRÉSIDENT. — Tout à l'heure... Où est le plaignant ? LE SIEUR X..., qui, du premier rang de l'auditoire, jaillit, — telle une flèche, — mais sous les espèces d'un monsieur déplumé, crotté, élimé et décoré d'un ruban déteint. — Monsieur le président, cette fille est une misérable et une menteuse. Elle m'a « fait » mon argent avec des procédés tout ce qu'il y a de détestables... LE PRÉSIDENT. — Vous êtes monsieur X... l'auteur de la plainte ? Faites votre déposition. M. X... — Voilà, je venais de conduire ma maîtresse au train... LE PRÉSIDENT. — Vous êtes marié ? M. X... — C'est-à-dire que je suis séparé de ma femme... RACHEL, se rejetant dans le débat. — On sait pourquoi ! M. X... — Je ne vous en ai pourtant rien dit le soir où...

RACHEL. — Oh ! Pas besoin ! Il m'a suffi de vous voir pour comprendre qu'une femme ne pouvait plus vivre avec un sal... pareil ! LE PRÉSIDENT, agité. — Modérez vos expressions... Nous ne sommes pas sur le trottoir ici... RACHEL. — C'est vrai, ça !... Un homme qui voulait... M^e Z... — Chut ! Taisez-vous donc ! M. X..., poursuivant. — Je me suis séparé de ma femme pour des raisons intimes... LE PRÉSIDENT. — Et vous avez une maîtresse que vous conduisiez ce soir-là au train... Bon, qu'arriva-t-il ensuite ? M. X... — En sortant de la gare, comme je passais devant un grand café, j'aperçus cette fille qui m'appela de l'œil en me faisant un sourire, qu'on aurait cru qu'elle me connaissait depuis toujours. RACHEL. — Si on peut dire, c'est vous qui m'avez accostée ! M. X... — C'est faux. Vous m'avez intrigué et, pour passer le temps, je suis venu m'asseoir à côté de vous. D'ailleurs, j'étais plein de bonnes résolutions. J'étais décidé à ne pas marcher... RACHEL, entre ses dents. — Moi, je n'appelle pas ça de bonnes résolutions... M. X... — Dans la chambre, cette fille a commencé par me demander cent francs... RACHEL. — Dame, c'est mon prix ! LE PRÉSIDENT, au plaignant. — Je croyais que vous étiez décidé à ne pas vous laisser entraîner. M. X... — La chair est faible ! RACHEL, vivement. — J'te crois. Il ne pouvait rien faire. Il a fallu... M^e Z..., affolé. — Taisez-vous ! Mais taisez-vous donc ! M. X... — Bref. Elle m'a fait dévêtir presque complètement, puis m'a dit d'entrer dans le lit, mais elle, elle était tou-

jours complètement habillée. Elle n'avait même pas enlevé son chapeau. Alors, je la pressai de se mettre à son aise. Elle me répondit : « Attends, je vais tirer les rideaux j'aime pas me fiche à poil à la vue de tous les voisins ». Je la laissai faire, et, pour prendre patience, je me mis, toujours couché, à parcourir un journal. Quand j'en eusse, je jetai un coup d'œil dans la chambre. Mademoiselle avait disparu... avec mon portefeuille qu'elle avait retiré de la poche de mon veston, en douce... LE PRÉSIDENT. — Vous vous êtes aperçu du vol immédiatement ? M. X... — Ça a été ma première pensée. J'ai sauté du lit, j'ai couru à mon veston... et tout de suite, je me suis rendu compte. J'étais fait comme un rat. LE PRÉSIDENT à Rachel. — Pourquoi êtes-vous partie ainsi sans faire de bruit ? C'est évidemment louche... RACHEL. — Si j'en dis la raison, ça va vexer monsieur... M. X... — Oh ! vous pouvez y aller... j'ai la conscience pure. RACHEL. — Oui, mais pas le reste. La preuve que vous m'avez tellement dégoûtée, c'est que, quand je vous ai vu, pour ainsi dire nu comme un ver, je n'ai pas pu tenir... vous m'auriez offert cent billets qu'il aurait fallu que je me débène. M. X..., très rouge. — Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Vous ne m'avez même pas approché ! RACHEL. — Pas vrai... si je ne vous avais pas un peu chatouillé tout d'abord, vous n'auriez pas lâché vos cent balles ! Et puis, vous n'avez que ça dans votre portefeuille... si je vous l'avais fauché, j'aurais fait une ficelle opération !... Et la fille P... de donner encore sur l'académie paraît-il assez mal entretenue du sieur X... des détails si crus, si peu ragoûtants que force est au président de lui couper la parole pour laisser M^e Z... prononcer sa plaidoirie.

A la suite de quoi Rachel s'entend condamner à trois mois de prison ferme. J. C.

Folies de Carnaval

Le tribunal de cette grande ville du Midi jugeant correctionnellement écoute la demoiselle Nine, une aguichante brune, à peine moustachue, et dont l'œil ténébreux brille par éclats au fur et à mesure qu'elle expose sa petite affaire, en un langage très particulier : — Certes, messieurs les juges, on n'a jamais pu dire de moi que j'étais une p... D'abord, les hommes sont tous des fadas... révérence parler !... Et plus ça va, plus je m'en rends compte... Au temps du dernier carnaval, il me prit l'envie, — c'est naturel, s'pas, quand on est jeune et qu'on a besoin de rire un peu — il me prit l'envie de me déguiser en garçon... Je ne faisais de mal à personne... Donc, j'emprunte un complet à mon frère, je range mes cheveux sous une casquette (et c'était facile, vu que je les porte très courts comme vous voyez), puis me voilà partie sur l'avenue de la Victoire... Il y avait une foule énorme, Je me fais un peu bousculer, je bouscule les autres, je ris, je me remue... — Bon ! Bon !... arrivez au fait. Comment fîtes-vous la connaissance du sieur X... ? Nine glisse un coup d'œil vers son adversaire, le susdit sieur X..., et ne peut s'empêcher de sourire, tant il lui paraît ridicule et pataud. Le prévenu se présente en effet sous les espèces d'un « chevillard » assez bien habillé, mais du genre le plus commun... Sa face rose, ses mains énormes dont il ne sait que faire, ses épaules roulantes et jusqu'à sa chevelure ondulée en vagues trop courtes, tout cela lui donne l'aspect d'un rustaud endimanché, mais dont les bourrades doivent être autant de coups d'assommoir. — Hé bé ! reprend Nine, l'affaire s'est faite pour ainsi dire sans que j'y prenne garde. Je passai sur la place Masséna, parmi une grappe de « costumés », quand je me sens saisie par le bras... tout d'un coup. — Hé là ! petite, que me crie Monsieur, tu n'aurais pas soif, par hasard !... — Si que je réponds, en rigolant, j'ai soif... si c'est vous qui arrosez ! — Alors, viens par ici, nous allons vider une bouteille... dans un bar où je suis connu... Il y a de la musique, on va se marrer ! Tout en marchant à côté de ce gros-là, je le dévisageai et lui, il semblait être encore plus coquillet que maintenant. Il me dit qu'il travaillait dans les chiffons, qu'il avait de l'argent et qu'il s'ennuyait d'être seul

« comme une carcasse dans une bouillabaisse de pauvre ». Au bar, je prends un pastis, j'en prends deux, j'en prends trois... — Mais vous allez être ivre, si vous continuez, s'exclame le président. — Oh ! ça ne m'est arrivé qu'au septième, réplique la douce enfant... Mais pour ce qui est d'être noire, je l'étais bien... Tellement que j'ai retrouvé mes esprits dans la chambre d'un hôtel où Monsieur m'avait entraîné... Je crois bien que j'étais même à ce moment plus qu'à moitié déshabillée, et le plus « drôle », c'est qu'il m'aurait bien été impossible, parole de femme ! de vous dire comme la chose avait pu arriver. — Le tribunal n'insiste pas. Qu'advint-il une fois que vous vous vîtes en face du prévenu à demi dévêtu ? Ici, la joyeuse Nine pouffe soudain de rire et doit se rasseoir pour laisser passer l'accès qui la coupe en deux. — Si vous aviez vu sa tête, Messieurs ! Parce qu'il faut bien que vous vous disiez que ce gros-là en est ? — En est ? De quoi ? — De la confrérie, té ! — Mais laquelle ?

— Si vous aviez vu sa tête, Messieurs ! Parce qu'il faut bien que vous vous disiez que ce gros-là en est ? — En est ? De quoi ? — De la confrérie, té ! — Mais laquelle ? — Nine se relève pour hausser les épaules. — Allons, messieurs les juges, vous n'allez pas me dire que vous ne savez pas ce que c'est que la confrérie !... Les hommes qui... n'aiment pas les femmes... quoi ! — Bien, poursuivez ! — Hé ! alors Monsieur en était. Il avait cru avoir affaire, avec moi, à un vrai garçon. C'est quand il a reconnu ma qualité de femme qu'il a changé de couleur... Mais moi, tous ces pastis, ça m'avait énervée... ça m'avait même procuré quelque chose de plus... Bref, puisque je me voyais en tête-à-tête avec un homme et que la moitié des préparatifs, ils étaient faits, n'est-ce pas, j'ai voulu que cet homme, il aille jusqu'au bout. Je sortais des fumées de l'alcool, j'étais à point !... Bonne Mère ! j'étais à 100 degrés d'eau bouillante, je m'en rappelle !... Et ce que je me rappelle aussi, c'est la façon dont Monsieur a accueilli mes caresses... Il m'a à moitié assommée, tant il était déçu... J'ai passé trois mois à l'hôpital avec une péritonite rapport aux coups de pieds dans le ventre dont il m'avait fait cadeau, ce fada !... Le gros prévenu ne peut opposer pour sa défense qu'un récit un peu différent. Il affirme avoir entraîné Nine à l'hôtel, sachant très bien se trouver en présence d'une femme. Mais il assure que celle-ci voulait deux cents francs pour lui céder. — Hé ! parce que tu m'as proposé un amour... anormal. Té ! clama la peu farouche enfant. — Bref, conclut l'homme, je me fâchai et comme elle m'avait frappé la première... — Si on peut mentir plus que cela, coquin de sort ! — Je lui en ai flanqué à mon tour « une petite », mais j'ai eu un geste malheureux, voilà tout... Les rapports de police donnant le prévenu pour un homosexuel notoire, et les certificats médicaux constatant la très grave maladie que fit Nine à la suite des coups reçus, le tribunal condamne l'homme au maximum de la peine. Six mois de prison, cent francs d'amende, plus douze cents francs de dommages et intérêts. J. C.

Corps à corps.

Seizième chambre correctionnelle : la prévenue, une jolie fille blonde, jette des regards furieux au plaignant, un grand garçon svelte et élégant, à l'air assez embarrassé : — Voyons, dit le président, vous êtes, mademoiselle, poursuivie pour avoir tiré deux coups de revolver sur M. Joseph C... votre amant que vous n'avez heureusement pas atteint. Pourquoi avez-vous fait cela ? — Parce qu'il voulait me quitter ! — Si tous les hommes qui abandonnent leurs amies étaient abattus par elles, il n'en resterait pas beaucoup. Peu sensible à cette philosophie, la jeune femme explique : — Je ne pouvais me faire à cette idée d'être quittée par lui, car je l'aimais... — Pour me torturer ! souligne le plaignant, qui jusqu'alors n'avait rien dit. — Elle vous torturait moralement ? interroge le président. — Non, physiquement. — Physiquement ? répète interrogatif le président, qui se demande comment cette petite personne menue, qui a l'air d'une poupée trop bien ondulée sortant de son carton, a pu maltraiter ce grand garçon robuste. Celui-ci, d'ailleurs, l'explique, de plus en plus gêné : — Mon amie et moi, nous nous aimions passionnément, c'est vrai. Seulement... seulement... si moi, je me contentais de lui donner des baisers, elle préférait les... les... — Les ? interroge le substitut qui a l'air

Une borne aux yeux innombrables



Les Allemands voient toujours plus grand, plus colossal que les autres peuples. Même quand il s'agit d'une simple question de circulation urbaine. C'est ainsi qu'à Berlin, on vient de poser, dans les carrefours, d'immenses bornes lumineuses dont les facettes reflètent, la nuit, l'éclat des phares d'autos. Assurément, il faut être aveugle pour ne pas les apercevoir de loin. (K.)

de s'intéresser fortement à ce cas de psychologie sentimentale. A voix basse, comme honteux, le pauvre Joseph murmure : — Les morsures... oui, les baisers les plus tendres, les plus passionnés, les caresses les plus enveloppantes, les étreintes les plus ardentes ne lui plaisaient pas s'ils ne s'accompagnaient pas de morsures... Moi, bien sûr, je me refusais à cela, mais elle !... A l'idée des morsures, le plaignant lève les yeux au ciel, tandis que, nullement gênée par cet étalage de ses habitudes, la prévenue s'exclame : — Et après ? Beaucoup de femmes sont comme moi, la volupté ne les envahit que si elle est accompagnée de la souffrance, j'avoue que le goût du sang à mes lèvres est une jouissance ! On songe au roman de Rachilde, *Le Grand Saigneur*, cet homme qui, lui aussi, ne savait aimer qu'en accompagnant ses baisers de morsures cruelles, et qui se rassasiait du sang de la femme adorée. L'avocat du plaignant donne lecture d'une lettre de la maîtresse, écrivant un jour à son amant, en voyage : *Mon chéri, comment trouver les mots pour te dire mon chagrin d'être loin de toi ? Reviens vite... Ah ! nos nuits, nos douces, cruelles, voluptueuses nuits ! Nos corps à corps pâmés ! Ma bouche garde le goût de ton sang !...* Le président interrompt la lecture de cette missive passionnée pour déclarer à la jeune femme : — Décidément, mademoiselle, vous êtes sanguinaire. — Non, amoureuse ! — On peut aimer sans morsures, mais la question n'est pas là : votre ami était fatigué de cet amour un peu spécial, il vous a quittée : c'était son droit, ce n'était pas le vôtre de tirer sur lui ! Mais Joseph, sans rancune, demande néanmoins l'indulgence du tribunal pour son ex-amie, laquelle n'est condamnée qu'à trois mois de prison avec sursis. La petite femme, qui, malgré son aspect de poupée blonde, évoque la mante religieuse dévorant son mâle après l'amour, s'en va, suivie de Joseph qui, à la sortie, lui murmure quelque chose à l'oreille. Elle baisse la tête affirmativement et ils quittent l'audience côte à côte ; est-il repris du goût de cet amour à morsures et à saveur de sang ? DIDIER RENAUD.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. REMÈDES WOODS 10, Archer Str. (1887, B.M.), Londres W1.

Direction - Administration - Rédaction			ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes		
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX ^e)					
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65					
FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.	Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.		
	Un an (sans prime) ...	37 fr.			
	Six mois ...	26 fr.			
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.			
	Six mois ...	33 fr.			

**La Vie fantastique
de mon ami T. E. Lawrence**

(Suite de la page 3.)

quatre cavaliers, sans que personne ait le temps ou ose seulement s'opposer à leurs desseins. Le corps est rapidement dépeuplé de ses papiers, puis la petite troupe repart aussi vite qu'elle est venue, en déchargeant en l'air fusils et revolvers.

Circonstance étrange qui donne à réfléchir et ajoute encore au mystère entourant ces meurtres : les victimes ont l'air d'être soigneusement choisies parmi la colonie étrangère et surtout chez les personnalités officielles ou semi-officielles venues assister aux fêtes anniversaires du schah. C'est ainsi que la liste tragique compte déjà cinq Russes, trois Allemands, un Italien et un Américain. La victime de cette nuit sortait du Palais, rappelée à son hôtel, dira l'enquête, par un serviteur qu'on ne retrouvera pas. C'est un Américain : M. Clark, représentant d'une compagnie minière de Philadelphie. Comme pour les dix autres, une visite domiciliaire a précédé l'attentat.

Les choses en sont à un tel point que le Gouvernement a fait annoncer à son de trompe qu'il offrait une prime de 10 000 francs à quiconque fournirait des renseignements capables d'entraîner l'arrestation des cavaliers fantômes.

La stupeur fut immense quand, le lendemain de l'assassinat de M. Clark, la ville apprit l'incarcération de Nahmé, chef de la police persane. Certes, on ne lui reprochait rien d'autre que son impuissance, mais celle-ci était de nature à mettre en péril l'autorité même du schah, d'autant qu'une insurrection était signalée à Ispahan où les Chiytes musulmans, visiblement poussés par les agents d'une puissance étrangère, étaient aux prises avec les Persans tadjiks et menaçaient de s'emparer de la province. L'esprit préoccupé par les crimes qui se perpétuaient dans la capitale, Nahmé n'avait pas accordé une attention suffisante à la menace d'un soulèvement religieux des tribus nomades du désert contre le pouvoir des princes de Téhéran.

Quelques heures plus tard, Nahmé fut trouvé étranglé dans son cachot. Le même soir, poursuivant leur impénétrable entreprise, les cavaliers fantômes — on ne les désignait plus autrement — exécutaient le conseiller intime du consul de Russie. Dès que la nouvelle lui fut connue, Kajidjian, promu le matin même chef de la police en remplacement de l'infortuné Nahmé, se rendit sous bonne escorte au consulat, accompagné du premier maître du Palais. De tout temps, les tsars de Moscou s'étaient constitués les protecteurs des schahs de Téhéran. L'assassinat d'une personnalité en vue du consulat, survenu après celui de cinq membres d'une délégation officielle accueillie quelques jours auparavant avec enthousiasme, risquait d'avoir des répercussions extrêmement fâcheuses.

Rue Ferdousi, où se tenait le consulat russe, le cortège fut arrêté par des attroupements denses.

Kajidjian héla un officier.
— Holà ! qu'est-ce que signifie ? N'y a-t-il plus moyen de circuler ?

— Votre Excellence, dit l'officier, on vient de trouver assassinés trois fonctionnaires du consulat, les locaux ont été pillés, le consul et sa femme ont disparu.

Kajidjian et le maître du Palais sentirent à ce moment-là leur raison chavirer.

Ce dernier reprit ses esprits le premier.

— Ne nous affolons pas, dit-il. Voyons, vous prétendez qu'un attentat a été commis contre le consulat. Comment cela s'est-il produit ? Tient-on les coupables, au moins ?

— Hélas ! non, Excellence. Je patrouillais avec mes hommes, lorsque je me suis heurté à des gens qui couraient en tous sens. J'ai eu beaucoup de mal à comprendre ce qui se passait. Il paraît qu'une bande est entrée au consulat en dissimulant ses armes. Elle y est restée près d'une heure sans provoquer de méfiance. Leur coup fait, les bandits se sont tranquillement acheminés vers la place Yezd où un complice gardait leurs chevaux. Ils ont disparu par la porte d'Astrabad.

« Ce n'est qu'à l'instant que la fille du consul, venue pour voir son père, a découvert le triple meurtre. Ses cris ont rapidement alerté le quartier.

— Jamais je n'ai senti ma tête si près de se décrocher de mes épaules, murmura alors Kajidjian.

— Le fait est, constata le maître du Palais, que je n'en donnerais pas cher actuellement. Mais je vous conseille tout de même de faire preuve d'initiative. Le plus urgent est de débayer la rue et de donner la chasse à ces bandits. Leur capture vous vaudra peut-être un peu d'indulgence.

A la même heure, au Palais, deux étrangers sollicitaient une audience de son Excellence Manou-Kéri, directeur du Sceau privé du Très Glorieux Roi des Rois. Au chef des gardes qui leur demandait de bien vouloir décliner leur identité, l'un d'eux, de taille moyenne, les yeux vifs, curieusement mobiles, répondit avec un dédain superbe :

— Vous annoncez le lieutenant Thomas Edward Lawrence et le major David Herbert Young, officiers chargés de mission de Sa Majesté George V, roi d'Angleterre, empereur des Indes et autres lieux.
(A suivre.) MAURICE LAPORTE.

**Cette histoire d'une malheureuse famille de 5 enfants
montre d'une façon frappante
comment vous pouvez faire entrer**

LE BONHEUR CHEZ VOUS

En janvier 1933, mouraient, à quelques jours de distance, les époux V..., braves fermiers dans une petite localité du département du Nord. Les récoltes s'étaient mal vendues et, la maladie ayant coûté gros, ils laissaient derrière eux cinq enfants pratiquement sans ressources.

L'aimée, Louise (photo 1), 39 ans mariée à un ouvrier en chômage.
François (photo 2), 29 ans, ouvrier à la même usine que le mari de Louise et également en chômage.

Joséphine (photo 3), 27 ans, restée à la ferme.

Henri (photo 4), 21 ans 1/2, à ce moment au service militaire et sur le point d'être libéré.

Marie-Jeanne (photo 5), 20 ans, fiancée à un ami de François.

Les cinq enfants s'étant un jour assemblés, la conversation vint à rouler sur la chance et ils étaient bien tristes en constatant combien elle leur avait fait défaut à tous jusqu'à présent.

« Cependant, dit Henri, je crois qu'il ne faut pas désespérer. Un de mes bons camarades de régiment m'a dit combien ses parents avaient été tirés d'une situation désespérée grâce aux indications et aux conseils qu'ils avaient trouvés dans un horoscope demandé au célèbre professeur SIRMA.

« J'ai justement vu, dit Marie-Jeanne, une annonce dans le journal où le Professeur SIRMA offre un HOROSCOPE GRATUIT. Demandons-le chacun séparément. »

Joséphine acquiesça à cette proposition, alors que les deux aînés, Louise et François, décidèrent qu'ils avaient bien autre chose à faire qu'à s'occuper de ces histoires.

Et maintenant, voici la reproduction de la lettre écrite par Joséphine, le 24 janvier 1934, c'est-à-dire environ un an après l'envoi des horoscopes du Professeur SIRMA.

Cher Professeur SIRMA,

Je suis chargée, par mes frères et sœurs plus jeunes, de vous mettre au courant de ce qui est arrivé depuis que vous nous avez envoyé nos trois horoscopes. Il faut vous dire que nous avons bien suivi vos indications et vos conseils.

Marie-Jeanne s'est mariée avec l'ami de François. Elle l'avait décidé à vous demander lui aussi son horoscope, grâce à quoi il a trouvé, à 10 km. d'ici, une très belle situation.

Ils sont parfaitement heureux et vous sont particulièrement reconnaissants.

Henri a fait la connaissance au régiment du fils d'un gros industriel qui s'est lié à lui et lui a assuré une situation unique dans son usine. Il paraît même qu'il veut le marier à sa sœur. Le père oppose une certaine résistance, mais, grâce à vos précieux conseils, mon frère compte bien la vaincre et toucher bientôt au bonheur parfait.

Quant à moi, comment me plaindrais-je puisque me voilà, depuis huit jours, mariée au propre fils de notre propriétaire, que son père, M. T..., a voulu diriger vers la culture en lui faisant faire les études d'ingénieur-



agronomie. Me voici donc la plus heureuse des épouses, et je vous en serai reconnaissante jusqu'à la fin de mes jours.

Quant à mes deux aînés : Louise et François, devant les résultats merveilleux de vos conseils, ils se sont décidés, eux aussi, à vous demander leur horoscope. Je vous les recommande tout particulièrement, car nous leur avons dit tellement de bien de vous !

Nous vous envoyons tous ensemble l'expression de notre plus vive reconnaissance.

Joséphine T...

Ce qui fait maintenant le grand intérêt de cette histoire pour tous ceux ou toutes celles qui ont bien voulu la lire, c'est la très pénible constatation qu'a faite le Professeur SIRMA, en étudiant les horoscopes tardivement demandés de Louise et François. Pour tous les deux, les plus grandes chances de bonheur de leur vie venaient de passer tout près d'eux sans qu'ils s'en soient aperçus : pour l'un en avril 1933 et pour l'autre en octobre. De longues années s'écouleront maintenant avant que pareilles périodes de chance reviennent. En suivant bien les conseils du Professeur SIRMA, ils pourront peut-être améliorer un peu leur sort, mais rien de comparable aux chances qu'ils auraient eues en demandant leur horoscope en même temps que leurs frères et sœurs.

Surtout méditez bien sur les exemples de Louise et de François, ne vous mettez pas dans leur cas.

Profitez de la continuation, pendant quelque temps, de l'offre d'HOROSCOPE GRATUIT par le Professeur SIRMA, qui vous est consentie encore aujourd'hui, mais qui peut être supprimée d'un jour à l'autre.

A vous tous qui êtes déçus par la vie et inquiets de l'avenir, cette annonce apporte peut-être l'unique chance que vous avez encore d'être heureux sur terre et de cueillir votre part des plaisirs de la vie.

Ne lâchez pas ce journal avant d'avoir déçu le bon gratuit ci-dessous. Mettez-le dans une enveloppe avec une feuille de papier sur laquelle vous aurez écrit, de votre propre main, vos nom, prénoms, adresse et date de naissance. Vous pouvez joindre, si vous le voulez, 1 fr. en timbres-poste pour frais d'envoi. Vous recevrez rapidement et discrètement votre horoscope étudié par le Professeur SIRMA lui-même et de ce jour une nouvelle vie commencera pour vous.

Vous prendrez goût à l'existence, vous aurez confiance en vous, votre assurance en imposera à votre entourage et vous mettra à même de suivre les indications sur votre avenir et les conseils qui vous ouvriront toutes grandes les portes du Succès et du Bonheur.

Encore une fois, n'oubliez pas l'exemple de Louise et de François V... N'attendez pas même à demain, pour ouvrir au Bonheur qui frappe à votre porte, écrivez aujourd'hui même.

BON POUR UN HOROSCOPE GRATUIT

à découper et à envoyer à l'adresse suivante :

Professeur
A. O. SIRMA
(Service 49)
3, r. Guillaumot, Paris-12^e



Lisez tous les mercredis :

GENS QUI RIENT

En vente partout :

le N° 1 fr.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8^e. Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.)



A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement SI VOUS SOUFFREZ DE

Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varicocele, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme, Artériosclérose, Goutte, Rhumatisme, Sclérotique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie,

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai

GRATUITEMENT

une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs. Écrivez ce jour à mon adresse, INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand

Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST, Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

VERITABLE MARQUE DE SECURITE

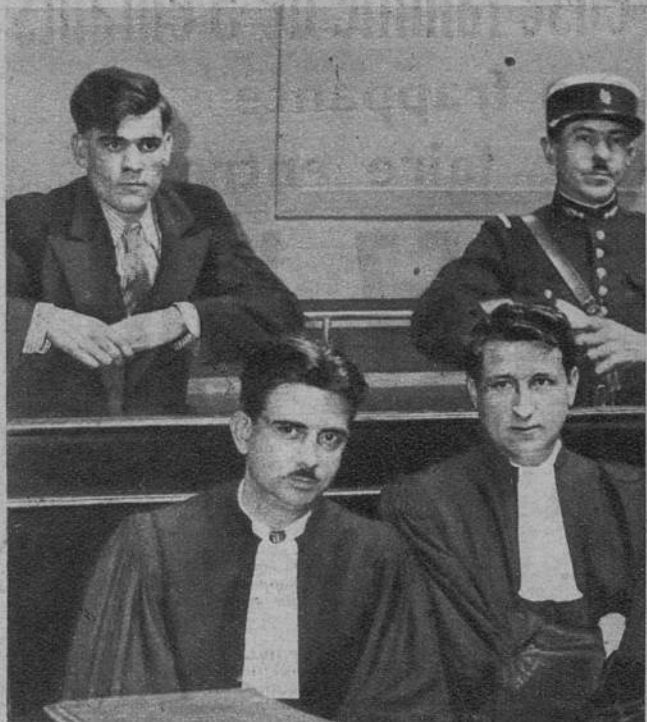
BLACK CAT

MARQUE DÉPOSÉE

ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-noir sans soudure, VERIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITE ABSOLUE !

N° 100 «Ivoire».....Soie blanche fine. La dz.	10.	RECOMMANDÉ ; Le N° 114 «LATÈX», nouveau préservatif
N° 100 bis «Réservoir Ivoire».....»	11.	donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le
N° 101 «Velouté».....Soie rose ext.-fine.	12.	N° 106 «SOIE CHAIR», lavable, d'une solidité incomparable.
N° 101 bis «Réservoir velouté».....»	13.	CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de
N° 102 «Naturel».....Soie brune surfine.	14.	tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous ren-
N° 102 bis «Réservoir naturel».....»	15.	seignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.
N° 103 «Cristallin».....Soie blonde superfl.	16.	ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans
N° 103 bis «Réservoir cristallin».....»	17.	aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner la
N° 104 «Pelure».....Soie peau ext.-superfl.	18.	contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).
N° 104 bis «Réservoir pelure».....»	19.	PORT : Franco et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs ;
N° 105 «Latex».....Soie lactée invisible.	22.	Contre remboursement (sauf étranger), port et frais : 3 frs.
N° 105 bis «Réservoir latex».....»	20.	(Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)
N° 106 «Soie chair».....Soie lavable extra.	25.	PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en
N° 106 bis «Réservoir soie chair».....»	40.	timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-
N° 107 «Epois».....Lavable d'usage.	65.	lettres, mandats-internationaux ou chèques à la
N° 108 «Craquelé».....Spécial américaine.	30.	MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE
N° 109 «Baudruche» extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.	6.	55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9 ^e)
N° 110 «Bout américain».....Modèle très court.	25.	Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.
N° 111 «Collection».....Mod. variés supér.	15.	Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles ;
N° 112 «Echantillons».....Mod. variés extras.	50.	22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9 ^e (G ^o Boulevard)
N° 113 «Assortiment Black Cat» 23 mod. différents.	8.	
N° 120 «Le Vérifier» appareil nickelé, extensible, indis-		



Au cours d'une bagarre entre vendeurs de journaux, au Pecq, le communiste Roëlants avait frappé de coups de matraque mortels le camelot du Roi Marcel Langlois. Le meurtrier, en Cour d'Assises à Versailles, a été condamné à six mois de prison pour « coups portés sans intention de donner la mort ». (Rap.)



Dans la région de Bordeaux, une pseudo-comtesse, Elise d'Embreuse, menant grand train, a fait d'assez nombreuses dupes. Vulgaire femme-escroc, elle se nomme en réalité Marie Gujon. Une photo de la femme-escroc prise au fort du Hâ. (M. P. P.)



Au commissariat des Epinettes, à Paris, voici le cambrioleur Escheroun, dit l'Algérien, capturé après une soixantaine de fructueux cambriolages. Escheroun fait partie d'une bande bien organisée, dont il passait pour l'as. Devant lui, sur la table, le matériel très perfectionné de ce spécialiste. (N. Y. T.)



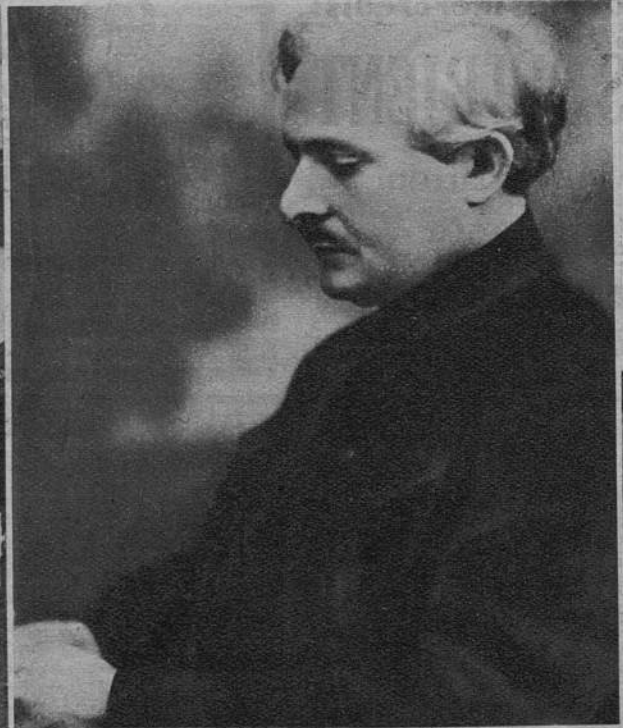
Diverses instructions ont été ouvertes, à Paris, contre des établissements bancaires ou des particuliers soupçonnés d'avoir pris position à la baisse, au plus grand préjudice du franc. Ces manœuvres, dirigées contre le crédit de l'Etat, comporteront des suites judiciaires. La foule est ici massée devant une banque, durant les perquisitions des enquêteurs. (M. P. P.)



On sait qu'une explosion brusque, dans une villa du faubourg Saint-Honoré, à Paris, a permis la découverte d'un stock d'héroïne d'une valeur d'un million. Notre document montre le commissaire Lefèvre, à gauche, sortant radieux du pavillon à demi incendié, où des découvertes intéressantes ont été faites. (Rol.)



A Barcelone, M. Companys, ancien maire de la ville et gouverneur, ancien président du Parlement catalan, ex-ministre de la Marine, ex-président de la généralité de Catalogne, attend de passer en jugement à propos de l'insurrection manquée de janvier dernier. L'homme politique occupe une cellule-dortoir à la prison modèle de Barcelone. (Rap.)



M. Enoukidse, ancien secrétaire du Comité exécutif central de l'U. R. S. S., actuellement président de la République de Crimée, aurait été arrêté et transféré à Leningrad où il se trouverait au secret absolu dans une prison. Ancien collaborateur de Lénine, bolchevik de la première heure, M. Enoukidse aurait pactisé avec des contre-révolutionnaires. (Rap.)



A Bucarest, le général Dumitresco, commandant suprême de la gendarmerie roumaine (à droite, portant décoration), et le colonel Crivat (derrière lui) ont été condamnés respectivement à cinq ans et deux ans de réclusion et dégradation militaire. Ils avaient fait preuve d'abus d'autorité, détourné de l'argent et commis diverses fraudes. (K.)